



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**

EP



UNEP(DEC)/MED WG.186/6
25 mai 2001
FRANÇAIS
Original : ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE



PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES

Réunion conjointe des Points focaux nationaux
du CAR/PB, du CAR/TDE et du CAR/PAP
Palerme, 12-16 juin 2001

**Rapport sur l'état d'avancement de la
mise en œuvre du PAP dans la période
1994-2001 et proposition de
recommandations et de budget pour la
période biennale 2002-2003**

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	1
2. RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DANS LA PERIODE 1994-2001	2
2.1. INTRODUCTION	2
2.2. GESTION DURABLE DES ZONES COTIERES	2
2.2.1. Gestion intégrée des zones côtières (GIZC).....	3
2.2.2. Programme d'aménagement côtier (PAC) du PAM	7
2.2.3. Assistance à la Commission méditerranéenne du développement durable	13
2.3. INTEGRATION ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT	15
2.3.1. Gestion des ressources en eau dans les îles et les zones côtières isolées de la Méditerranée.....	15
2.3.2. Contrôle de l'érosion et de la désertification dans la région méditerranéenne.....	16
2.3.3. Gestion des déchets solides et liquides dans la région méditerranéenne	17
2.3.4. Gestion écologiquement rationnelle de l'aquaculture méditerranéenne	18
2.4. EVOLUTION DU PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES AU COURS DE LA DERNIERE DECENNIE	18
3. PROPOSITION DE PROGRAMME, DE RECOMMANDATIONS ET DE BUDGET POUR 2002-2003... 20	
3.1. PREVENTION ET CONTROLE DE LA POLLUTION	20
3.1.1. Recommandations.....	20
3.1.2. Budget pour cette composante.....	21
3.2. GESTION DURABLE DES ZONES COTIERES	21
3.2.1. Questions et enjeux.....	21
3.2.2. Réponses	22
3.2.3. Lacunes	24
3.2.4. Recommandations.....	24
3.2.5. Budget pour cette composante.....	26
3.3. INTEGRATION ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT	27
3.3.1. Questions et enjeux.....	27
3.3.2. Réponses	28
3.3.3. Lacunes	30
3.3.4. Recommandations.....	30
3.3.5. Budget pour cette composante.....	32
4. UN CADRE POUR LE NOUVEAU MANDAT DU PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES	32
4.1. Contexte	32
4.2. Eléments stratégiques du nouveau mandat du PAP.....	33
4.3. Conclusion	35

1. INTRODUCTION

La dernière réunion des structures focales nationales du PAP/CAR s'était tenue à Athènes en 1992. La décennie qui s'est écoulée depuis lors a probablement été la plus importante dans l'histoire de la gestion de l'environnement au niveau planétaire et méditerranéen. Les nouveaux concepts et les nouvelles perceptions de l'environnement ont influé sur la restructuration de nombreuses organisations internationales concernées par ce domaine. Aussi, le PNUE, le PAM et le PAP n'ont-ils pas échappé à cette tendance. Dans ce contexte, il convient de mentionner que le PAP, d'après son mandant originel, doit être une institution suffisamment flexible pour s'adapter de façon efficace et rapide aux changements dans la pratique de gestion et dans la perception sociale de l'environnement. C'est pourquoi il est très important que les Parties contractantes à la Convention de Barcelone soient systématiquement informées sur des positions techniques et des actions concrètes du PAP, le plus facilement réalisable étant pour cela de réunir régulièrement ses structures focales nationales. Bien que cela n'ait pas été le cas dans la majeure partie de la dernière décennie, nous espérons qu'au cours de cette période le PAP a réussi à répondre aux besoins changeants des pays méditerranéens.

La caractéristique la plus importante du PAP au cours des années 90 a sans doute été le recentrage de la plupart de ses activités sur la gestion intégrée des zones côtières (GIZC). Il faut souligner que les zones côtières sont sans cesse au centre de l'attention de tous les acteurs impliqués dans la gestion de l'environnement méditerranéen, depuis la population qui utilise cet espace pour ses activités quotidiennes jusqu'aux acteurs du secteur économique qui voient dans les zones côtières une source de revenu et de profit. Il est donc tout naturel que des conflits s'y produisent, exigeant de nouvelles solutions toujours mises à jour. Au niveau de la Méditerranée et du PAM, le PAP s'est imposé comme une institution de référence dont les propositions de politique générale, les recommandations techniques, l'assistance et les activités de renforcement des capacités dans les zones côtières ont été très appréciées et recherchées par les Parties contractantes, les collectivités locales, les ONG, les institutions et les spécialistes de la Méditerranée.

Au cours de la décennie écoulée, le PAP a poursuivi toutes les autres activités considérées comme importantes par les Parties contractantes, c'est-à-dire les activités dénommées jusqu'ici "actions prioritaires". Toutefois, leur nombre a été réduit et seules les actions qui concordent avec les nouvelles priorités du PAM ont pu être poursuivies, ainsi que les actions essentielles pour la mise en œuvre du concept de GIZC. Les nouvelles réflexions sur le mandat du PAP placeront ces "actions prioritaires" dans un contexte différent. Ce nouveau contexte est dans une grande mesure défini par les changements survenus au cours des années 90, particulièrement à la suite de la création de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD). Celle-ci est importante en ce qu'elle constitue un modèle innovateur et diversifié de gestion de l'environnement et aide à centrer l'attention des acteurs régionaux concernées sur des thèmes nouveaux (tels que la gestion des villes, la gestion locale, etc.) qui constituent une évolution significative dans l'activité du PAM. Ces nouveaux thèmes sont dans une grande mesure centrés sur la définition de la notion de "développement durable" et sur le processus de sa concrétisation en Méditerranéenne et plus particulièrement dans ses zones côtières.

Le PAP subit des transformations progressives ayant pour but de renforcer son appui à la CMDD et ses groupes de travail prioritaires, au profit des acteurs de la gestion de l'environnement méditerranéen qui participent au travail de la CMDD. Les activités du PAP visent en premier lieu à une meilleure compréhension du concept de "développement durable" dont la mise en œuvre aux échelles nationale et locale occupe une place extrêmement importante dans le programme de travail du PAP. Les projets mis en œuvre dans le cadre du Programme d'aménagement côtier (PAC), coordonnés par le PAP pour le compte du PAM, constituent un instrument particulièrement important pour la réalisation de ces tentatives.

En plus des transformations précitées, le PAP a subi, au cours des neuf dernières années, d'importants changements en ce qui concerne sa structure organisationnelle et la structure de

ses cadres. Une nouvelle structure de gestion, un nouveau conseil de direction et une structure des employés changée, visent la création d'une organisation efficace et rationnelle qui sera capable de répondre aux exigences des Parties contractantes. Le soutien de la République de Croatie qui a signé avec le PNUE, en 1996, un accord concernant l'accueil du PAP/CAR, et le soutien de la ville de Split qui a mis à la disposition du PAP des locaux exceptionnels, constituent également des facteurs déterminants dans la transformation du PAP.

L'état des zones côtières méditerranéennes, les processus socio-économiques qui y prédominent et les différents problèmes dont la solution ne suit pas le cours souhaité malgré d'importants efforts déployés, contribuent à ce que ces zones restent au centre de l'attention. Il est à supposer que cette situation se reflète même dans les recommandations futures du PAM. Cela justifie donc pleinement la décision que laisser à l'avenir la GIZC comme l'activité principale du PAP, centrée sur la définition de directives politiques pour la GIZC à l'échelon régional, l'assistance aux pays lors de l'élaboration de leurs stratégies et de leur politique dans la gestion côtière, le renforcement des capacités, les échanges d'expériences, la mise en application d'outils et d'instruments de GIZC et les interventions concrètes dans les pays méditerranéens. Par ailleurs, le PAP devra orienter ses activités vers des questions qui apparaîtront comme prioritaires, en premier lieu les questions spécifiques aux zones côtières et définies comme telles par la CMDD.

La structure du présent rapport suit la logique des autres rapports du PAM. Dans le chapitre qui suit ce chapitre d'introduction, est présenté un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAP dans la période 1994-2001. Ce chapitre est très synthétisé et comporte essentiellement des données factuelles sur les réalisations du PAP. Il se termine par un aperçu des principaux moments dans l'évolution du PAP au cours de la période précitée. La pertinence de cette synthèse se justifie par l'apport d'éléments importants pour la définition du mandat du PAP dans la période à venir. Dans le troisième chapitre sont présentés le programme et les recommandations pour la période biennale 2002-2003. Ce nouveau programme devrait anticiper les réflexions sur le nouveau mandat et les nouvelles modalités de travail du PAP. Un élément particulièrement important de ce programme est qu'il souligne le rôle catalytique du PAP. Si cela s'avère efficace, le PAP pourrait se transformer à l'avenir en un centre chargé de la mise en œuvre d'idées relatives aux projets à soumettre à différents bailleurs de fonds. Une des tentatives allant dans ce sens (on espère qu'elle aboutira) est la proposition d'un projet de GIZC (MedProCoast) soumise pour financement à MEDA/SMAP. Le programme du PAP sera assez souple pour anticiper une éventuelle réponse positive à cette initiative. Enfin, dans le dernier chapitre de ce rapport sont présentées quelques idées sur le nouveau mandat du PAP. Celles-ci ne sont pas finales et seront sujettes à un examen minutieux et une discussion approfondie par les structures focales nationales lors de leur réunion.

2. RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DANS LA PERIODE 1994-2001

2.1. INTRODUCTION

Ce chapitre trace un aperçu des activités menées par le PAP/CAR dans la période 1994-2001. Il est structuré en conformité avec le plan de travail du PAP/CAR présenté dans son Document de projet couvrant la période biennale 2000-2001, adopté par la Onzième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Malte, 27-30 octobre 1999).

2.2. GESTION DURABLE DES ZONES COTIERES

Au cours de la période 1994-2001, le PAP/CAR a mis en œuvre trois groupes d'activités relatives à la gestion durable des zones côtières, à savoir:

- Gestion intégrée des zones côtières (GIZC),
- Programmes d'aménagement côtier (PAC) du PAM,
- Assistance à la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD).

2.2.1. Gestion intégrée des zones côtières (GIZC)

2.2.1.1. Développement d'outils de politique générale pour la planification et la gestion intégrées des zones côtières

Objectifs de l'activité

- Assister les Etats méditerranéens dans leur effort de gestion des zones côtières en vue d'en assurer le développement durable.
- Identifier, développer, adopter et diffuser les méthodes, outils et techniques de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) applicables dans la région méditerranéenne, en accordant une attention particulière aux pays en développement.
- Etablir des échanges d'expériences et de connaissances sur les interdépendances entre la planification intégrée et la protection et l'amélioration de l'environnement méditerranéen; contribuer au renforcement des capacités des institutions, autorités et experts locaux et nationaux pour la mise en œuvre du processus de GIZC.
- Faciliter aux pays méditerranéens l'utilisation des connaissances disponibles en matière de planification, gestion et développement soucieux de l'environnement des zones côtières.
- Assurer la protection du littoral par des mesures légales et promouvoir les échanges des expériences relatives aux politiques et stratégies de protection du littoral.

Principaux résultats obtenus par le PAP/CAR dans le cadre de cette activité

- 1995**
 - Séminaire national sur le développement durable des zones côtières (Jérusalem, septembre 1995)
 - Stage de formation aux systèmes d'informations environnementales dans le cadre de la gestion intégrée des zones côtières (Nicosie, décembre 1995)
- 1996**
 - Stage de formation aux systèmes d'informations géographiques dans le cadre de la planification et gestion des zones côtières (Split, avril 1996)
 - Atelier international sur la gestion intégrée des zones côtières de la Méditerranée et de la mer Noire: Besoins immédiats en matière de recherche et d'éducation (Sarigerme, Turquie, novembre 1996)
- 1998**
 - Stage de formation à la gestion intégrée des zones côtières et Atelier sur la mise en valeur de la propriété publique dans les zones côtières (Split, février 1998)
 - Réunion d'experts pour lancer l'activité relative à la législation côtière (Nicosie, mars 1998)
 - Atelier PAM/METAP sur la gestion intégrée des régions littorales méditerranéennes (Le Caire, juin 1998)
- 1999**
 - Assistance aux autorités albanaises en matière de lutte contre l'érosion côtière et d'adoption d'une stratégie de GIZC (janvier et mars 1999)
- 2000**
 - Réunion d'experts sur la législation côtière en Méditerranée (Split, mars 2000)
 - Atelier sur l'analyse de la composante industrielle dans les zones côtières adriatiques (Split, mars 2000), en coopération avec ICS-ONUDI
 - Atelier sur le Programme de démonstration de la gestion intégrée des zones côtières en Europe centrale et orientale et dans les nouveaux Etats indépendants (Split, juin 2000), en coopération avec EUCC
 - Au nom du PAM, le PAP a soumis au programme SMAP la proposition d'un projet méditerranéen de gestion des zones côtières ("MedProCoast")
 - Proposition d'un projet de gestion des incendies de forêt dans l'Adriatique de l'Est, soumise au programme LIFE-Tiers monde
- 2001**
 - Elaboration d'un Guide de bonne pratique en matière de gestion intégrée des zones côtières dans la région méditerranéenne, cofinancé par l'UE

Principales publications dans le cadre de cette activité

- Directives concernant la gestion intégrée des régions littorales. PNUE Rapports et études des Mers régionales No. 161, en anglais, français et croate, 1995 (deuxième édition en 2000)

- Evaluation d'initiatives de gestion intégrée des régions littorales méditerranéennes: Expériences du METAP et du PAM (1988-1996), en anglais et en français, 1996
- Législations nationales relatives à l'aménagement et à la gestion des zones côtières en Méditerranée et propositions de lignes directrices, en anglais et en français, 2000
- Système d'aide à la décision en matière de gestion des activités de protection contre les incendies de forêt dans les zones côtières, en anglais seulement, 2000
- Schéma annoté du Guide de bonne pratique pour la GIZC en Méditerranée, en anglais seulement, 2000
- Livre blanc sur la gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée, en anglais et en français, 2000

2.2.1.2. Gestion intégrée du littoral et des bassins fluviaux (GILIF)

Objectifs de l'activité

- Etudier les relations physiques et socio-économiques existant entre les bassins fluviaux et les zones côtières adjacentes.
- Elaborer des directives pour le développement intégré des zones côtières et des bassins fluviaux et pour la gestion des ressources.
- Contribuer à la protection et la conservation du rivage et des berges et à l'application de la législation correspondante.
- Contribuer au renforcement des capacités pour la GILIF.

Principaux résultats obtenus par le PAP/CAR dans le cadre de cette activité

- 1997** • Première et deuxième réunion du Groupe de travail sur la définition et l'élaboration des directives pour la gestion intégrée du littoral et des bassins fluviaux
- 1998** • Troisième et quatrième réunion du Groupe de travail sur l'élaboration des directives pour la gestion intégrée du littoral et des bassins fluviaux
- 1999** • Publication du document "Cadre conceptuel et directives pour la gestion intégrée du littoral et des bassins fluviaux" (en anglais et en français)
 - Réunion initiale sur l'application des directives pour la GILIF dans le bassin versant de Cetina et les zones côtières adjacentes (Split, septembre 1999)
- 2000** • Atelier sur la gestion intégrée du littoral et des bassins fluviaux (Toulon, janvier 2000)
 - Réunion des acteurs concernés sur l'application des Directives pour la GILIF dans le bassin versant de Cetina et les zones côtières adjacentes (Split, janvier 2000)
- 2001** • Elaboration et soumission au FEM d'un projet relatif au bassin versant de Cetina.

Principales publications dans le cadre de cette activité

- Gestion intégrée du littoral et des bassins fluviaux, Série de rapports techniques sur la GILIF No. 1, en anglais seulement, 1997
- Directives pratiques pour la gestion intégrée du littoral et des bassins fluviaux, Série de rapports techniques sur la GILIF No. 2, en anglais seulement, 1997
- Rapport de la Deuxième réunion du Groupe de travail sur la définition et l'élaboration des directives pratiques pour la gestion intégrée du littoral et des bassins fluviaux, Série de rapports techniques sur la GILIF No. 3, en anglais seulement, 1998
- Rapport de la Troisième réunion du Groupe de travail sur la définition et l'élaboration des directives pratiques pour la gestion intégrée du littoral et des bassins fluviaux, Série de rapports techniques sur la GILIF No. 4, en anglais seulement, 1998
- Rapport de la Quatrième réunion du Groupe de travail sur la définition et l'élaboration des directives pratiques pour la gestion intégrée du littoral et des bassins fluviaux, Série de rapports techniques sur la GILIF No. 5, en anglais seulement, 1999
- Cadre conceptuel et directives pour la gestion intégrée du littoral et des bassins fluviaux, en anglais et en français, 1999 (deuxième édition en 2001)
- Bassin versant de Cetina et zone côtière adjacente: Profil environnemental et socio-économique, en anglais et en croate, 2000

2.2.1.3. Evaluation d'impact sur l'environnement (EIE) et Evaluation stratégique de l'environnement (ESE)

Objectifs de l'activité

- Contribuer à l'introduction et à l'application de l'EIE dans le processus décisionnel des pays méditerranéens, en leur offrant une méthode pratique, adaptée aux conditions spécifiques prévalant en Méditerranée.
- Elaborer des directives pour l'application de l'EIE dans les pays méditerranéens et les tester par le biais d'études de cas.
- Promouvoir l'application de l'ESE dans la région méditerranéenne.
- Tester l'applicabilité de la procédure d'ESE en Méditerranée.

Principaux résultats obtenus par le PAP/CAR dans le cadre de cette activité

- 1994** • Démarrage de la préparation d'un jeu de directives générales pour l'EIE (complexes industriels, activités aquacoles, etc.)
- 1995** • Stage de formation national à l'évaluation d'impact sur l'environnement (Homs, novembre 1995)
- 1996** • Stage de formation national à l'évaluation d'impact sur l'environnement (Rijeka, décembre 1996)
- 1997** • Stage de formation national à l'évaluation d'impact sur l'environnement (Tirana, janvier 1997)
- 1999** • Démarrage du projet "Introduction de l'évaluation stratégique de l'environnement dans les systèmes de planification des pays méditerranéens" financé conjointement par le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée et la Commission européenne
- 2000** • Organisation de deux ateliers sur l'introduction de l'évaluation stratégique de l'environnement dans les systèmes de planification des pays méditerranéens (Haifa, avril 2000 et Tunis, avril 2000)

Principales publications dans le cadre de cette activité

- Directives générales pour l'évaluation de l'impact sur l'environnement des projets et zones industrielles de petite et moyenne taille, situés en région côtière, en anglais, français et croate, 1994
- Directives générales pour l'évaluation de l'impact sur l'environnement des projets d'élevage de poissons en cages, en anglais, français et croate, 1994
- Directives générales pour l'évaluation de l'impact sur l'environnement des projets d'aquaculture en milieux lagunaires, en anglais, français et croate, 1994
- Etude de cas "Evaluation d'impact sur l'environnement: Marina de Herzlyia - Une usine de polypropylène, Kiryat Nahum", en anglais seulement, 1997
- Evaluation stratégique de l'environnement: Expérience internationale et possibilités d'application dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée, en anglais et en français, 1999
- Aperçu de la situation actuelle en matière d'application de l'évaluation stratégique de l'environnement dans la région méditerranéenne, en anglais et en français, 2000
- Schéma annoté des directives pratiques pour l'application de l'évaluation stratégique de l'environnement dans la région méditerranéenne, en anglais seulement

2.2.1.4. Application des instruments économiques pour le contrôle de la pollution au sein de la gestion des zones côtières

Objectifs de l'activité

- Etudier les utilisations possibles des instruments économiques en Méditerranée dans le but d'assurer des motivations financières à un comportement écologiquement plus rationnel.
- Analyser l'application des instruments économiques dans le cadre de la gestion des zones côtières méditerranéennes.

- Préparer des instruments économiques appropriés et les appliquer dans le cadre du programme SAP MED.

Principaux résultats obtenus par le PAP/CAR dans le cadre de cette activité

- 1994**
 - Réponses fournies par 11 pays méditerranéens à un questionnaire sur l'application et l'efficacité des instruments économiques, sur la base desquelles a été faite une analyse de l'application de ces instruments au sein de la gestion des zones côtières méditerranéennes
 - Atelier sur l'application des instruments économiques à la gestion des zones côtières dans la région méditerranéenne (Split, décembre 1994)
- 1998**
 - Document de projet concernant la mise au point et l'application d'instruments économiques indispensables à une mise en œuvre durable du Programme d'actions stratégique visant à combattre la pollution due à des activités menées à terre (PAS MED)
- 2000**
 - Réunion d'experts sur la formulation et l'application d'instruments économiques indispensables à la mise en œuvre du Programme d'actions stratégique visant à combattre la pollution due à des activités menées à terre (Split, juillet 2000)
- 2001**
 - Démarrage officiel du PAS MED; préparation d'un questionnaire mis à jour sur l'application des instruments économiques en Méditerranée; formulation d'un plan de mise en œuvre de l'activité relative aux instruments économiques au sein du PAS MED
 - Réunion d'experts sur l'application des instruments économiques en Méditerranée (Split, mai 2001)
 - Séminaire organisé dans le but de déterminer l'état des connaissances actuelles en matière d'application des instruments économiques en Méditerranée (prévu à Split, courant octobre 2001)

Principales publications dans le cadre de cette activité

- Expériences récentes et nécessité d'améliorer l'application des instruments économiques dans la gestion des zones côtières - Expérience des pays membres de l'OCDE, en anglais seulement, 1994
- Analyse de l'application des instruments économiques à la gestion côtière dans la région méditerranéenne, en anglais et en français, 1994
- Document de projet concernant la formulation et l'application des instruments économiques indispensables à une mise en œuvre durable du Programme d'action stratégique visant à combattre la pollution due à des activités menées à terre, en anglais seulement, 1998
- Plan de mise en œuvre du projet relatif à la durabilité du PAS MED

2.2.1.5. Développement du tourisme méditerranéen en harmonie avec l'environnement

Objectifs de l'activité

- Faire des recommandations pour un développement harmonieux du tourisme méditerranéen.
- Mettre au point une procédure pour l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme.
- Aider les pays intéressés et leurs institutions nationales à promouvoir une planification et une gestion écologiquement rationnelles du tourisme par le biais de l'analyse de la capacité d'accueil de leurs zones touristiques.

Principaux résultats obtenus par le PAP/CAR dans le cadre de cette activité

- 1995**
 - Réunion d'experts sur la rédaction d'un projet de directives pour l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme dans les zones côtières méditerranéennes (Split, juin 1995)
- 1996**
 - Elaboration des Directives pour l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme dans les zones côtières méditerranéennes, en anglais

- 1997**
 - Atelier sur l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme dans les zones côtières méditerranéennes (Split, janvier 1997)
 - Elaboration des Directives pour l'ECA en langue française et croate
- 1999**
 - Assistance à l'Organisation touristique maltaise lors de l'élaboration d'une évaluation de la capacité d'accueil de l'île de Malte
- 2000**
 - Le PAP/CAR amorce la collaboration avec les autorités italiennes (Province de Rimini) dans le domaine de l'évaluation de la capacité d'accueil des activités touristiques dans la zone de Rimini

Principales publications dans le cadre de cette activité

- Directives pour l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme dans les régions littorales méditerranéennes, en anglais, français et croate, 1997

2.2.1.6. Réhabilitation et reconstruction des établissements historiques méditerranéens

Objectifs de l'activité

- Assister les pays méditerranéens dans le domaine de la protection et de la réhabilitation de leurs centres historiques.
- Elaborer des études de démonstration et une base méthodologique indispensable aux actions de protection et de réhabilitation des centres historiques méditerranéens.

Principaux résultats obtenus par le PAP/CAR dans le cadre de cette activité

- 1994**
 - Réunion d'experts organisée dans le but de réviser le texte des Directives pour la réhabilitation des centres historiques méditerranéens
- 1995**
 - Finalisation et publication de deux volumes des Directives pour la réhabilitation des centres historiques méditerranéens

Principales publications dans le cadre de cette activité

- Conclusions, conditions préalables et recommandations relatives à l'application de l'approche méthodologique de la réhabilitation des villes et sites historiques méditerranéens, 1994
- Directives pour la réhabilitation des centres historiques méditerranéens - Volume I et II, 1995

2.2.2. Programme d'aménagement côtier (PAC) du PAM

2.2.2.1. PAC Albanie

Durée: 1993-1996

Zone d'étude: la partie centrale de la zone côtière albanaise (entre Durrës et Vlore)

Cadre institutionnel

- Coordination et supervision: Agence nationale de protection de l'environnement (ancien Comité de protection de l'environnement)
- Institutions nationales et locales ayant participé à la formulation, l'élaboration et la mise en œuvre du projet: Agence nationale de protection de l'environnement, Conseil national des eaux, etc.

Activités mises en œuvre par le PAP/CAR

- Plan d'aménagement côtier de la région de Durrës-Vlore. Le plan couvre la partie centrale du littoral albanais s'étendant entre le fleuve d'Ishmi et la lagune d'Orikum. Trois grands axes d'intervention ont été identifiés dans ce plan, à savoir: protection de la biodiversité et de l'environnement; tourisme et sauvegarde du patrimoine culturel; renforcement des capacités institutionnelles.

- Etude de gestion des ressources en eau des fleuves d'Erzeni et Ishmi. Le Conseil national albanais des eaux considérait cette activité comme hautement prioritaire car elle constituait une activité modèle pour d'autres activités qui devaient être engagées au niveau national. La zone d'étude (comprenant entre autres les villes de Tirana et Durrës) connaît d'importants problèmes d'environnement et conflits d'usage.
- Etude de la capacité d'accueil des activités touristiques dans la baie de Lalzi. L'objectif de l'étude était d'évaluer la capacité d'accueil de cette baie, en utilisant la méthodologie proposée par le PAP/CAR dans ses Directives pour l'évaluation de la capacité d'accueil dans les zones côtières méditerranéennes.
- L'étude d'impact sur l'environnement d'un projet de développement touristique de la presqu'île de Ksamili a aidé les décideurs à accomplir leur tâche, en mettant à leur disposition dès le début du processus décisionnel, une description et une évaluation des effets du projet proposé sur l'environnement. Des experts nationaux et locaux ont reçu une formation à l'application et à l'élaboration de l'EIE. Une assistance a été également fournie aux autorités nationales lors de la formulation des directives spécifiques pour l'élaboration d'un rapport d'EIE.
- Programme de formation aux systèmes d'informations géographiques (SIG). Le PAP/CAR a aidé la contrepartie nationale à former une équipe SIG locale et à établir une configuration matériel/logiciel. Il a organisé également un stage initial et un stage avancé sur l'utilisation du PC ARC/INFO à l'intention des membres de l'équipe locale. Par ailleurs, un stage de formation aux éléments de base de la technique de télédétection et des logiciels IDRISI et ArcView 2.1 a été organisé. Enfin, en collaboration avec l'équipe locale, une base de données SIG a été créée pour les besoins des activités de GIZC.

Principales publications du PAP dans le cadre de ce PAC (disponibles uniquement en anglais)

- Profil côtier de la région de Durrës-Vlore, 1994
- Région de Durrës-Vlore: Plan d'aménagement côtier, 1996
- Etude de gestion des ressources en eau des fleuves d'Erzeni et Ishmi, Volume I, 1996
- Rapport de la Conférence finale de présentation du PAC Albanie, 1996
- Etude de gestion des ressources en eau des fleuves d'Erzeni et Ishmi, Volume II, 1999

Activités de suivi

- Le PAC Albanie a entraîné la préparation d'un projet semblable concernant les régions littorales albanaises du Nord et du Sud, subventionné par la Banque mondiale. Le PAP/CAR a joué le rôle de chef de file lors de l'élaboration de ce plan.
- Une étude de la capacité d'accueil de la baie de Rodonit-Lalzi a été élaborée par les autorités albanaises.
- L'Agence nationale de protection de l'environnement a pris les mesures nécessaires pour faire adopter une stratégie de GIZC basée sur le Plan d'aménagement côtier élaboré par le PAP/CAR dans le cadre du projet de la Banque mondiale.

2.2.2.2. PAC Fuka-Matrouh (Egypte)

Durée: 1994-1998

Zone d'étude: la zone de Fuka-Matrouh

Cadre institutionnel

- Coordination et supervision: Agence égyptienne des affaires environnementales
- Institutions nationales et locales ayant participé à la formulation, l'élaboration et la mise en œuvre du projet: Ministère du tourisme, Gouvernorat de Marsa-Matrouh, Université d'Alexandrie

Activités mises en œuvre par le PAP/CAR

Les activités menées dans le cadre de ce PAC peuvent être divisées en deux groupes: les activités sectorielles, centrées sur des questions et des thèmes particuliers, qui constituent la

partie analytique du processus de planification, et les activités qui intègrent les données et les connaissances acquises au cours de la phase analytique et qui aboutissent à des résultats concrets tels que l'ECA, l'étude de planification intégrée et l'ESE. Les données et les informations produites au cours du premier groupe d'activités ont été utilisées lors de la prise de décisions et lors de la formulation de politiques dans la seconde phase du processus de planification. Dans cette seconde phase, les informations collectées ont été synthétisées, une stratégie intégrée de développement physique au niveau régional a été élaborée (Etude de planification intégrée), et une stratégie de gestion a été formulée, incluant les aspects légaux et institutionnels et les plans d'action respectifs.

- Les principales composantes du projet mises en œuvre par le PAP/CAR sont les suivantes:
 - a) Programme de planification et gestion intégrées:
 - formation à l'application de la méthodologie de planification et de gestion intégrée des zones côtières
 - étude de planification et de gestion intégrée de la zone côtière de Fuka-Matrouh
 - application des outils et techniques de gestion des zones côtières (formation au système d'information géographique et son application, évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme, évaluation stratégique de l'environnement)
 - b) Planification sectorielle (activités opérationnelles), conjointement avec le CAR/TE
 - érosion des sols, désertification et ressources en eau.
- Une caractéristique spécifique du PAC Fuka-Matrouh est l'introduction de nouveaux outils de GIZC (SIG, ECA et ESE) dans le système national et infra-national de planification.

Principales publications du PAP dans le cadre de ce PAC (disponibles uniquement en anglais)

- Etude de planification et de gestion intégrée de la zone de Fuka-Matrouh, 1998
- Evaluation stratégique de l'environnement pour les besoins de l'élaboration du Plan de gestion intégrée de la zone de Fuka-Matrouh (Egypte), 1998
- Evaluation des ressources naturelles et des problèmes de conservation des sols dans la zone côtière de Fuka-Matrouh, 1998
- Base de données SIG et analyse de la durabilité pour la zone de Fuka-Matrouh (Egypte), 1999
- Evaluation de la capacité d'accueil pour les besoins du développement touristique de la zone de Fuka-Matrouh, 1999
- Dégradation des sols et désertification - Rapport final, 1999
- PAC Fuka-Matrouh: Rapport final intégré, 1999
- Rapport de la conférence finale de présentation du PAC Fuka-Matrouh, 1999

2.2.2.3. PAC Sfax (Tunisie)

Durée: 1995-1999

Zone d'étude: la zone côtière du Grand-Sfax

Cadre institutionnel

- Coordination et supervision: Agence nationale de protection de l'environnement (ANPE)
- Institutions nationales ayant participé à la formulation, l'élaboration et la mise en œuvre du projet: ANPE, Agence de protection et d'aménagement du littoral (APAL), Université de Sfax

Activités mises en œuvre par le PAP/CAR

- Plusieurs activités individuelles ont été mises en œuvre et intégrées dans un plan de gestion des ressources en eau et des déchets solides et liquides, et dans un plan d'aménagement intégré de la zone, incluant un plan particulier de la partie sud de la ville.
- Le PAP/CAR a mis en œuvre les groupes d'activités suivants:
 - Préparation d'un plan de gestion intégrée du Grand-Sfax et d'un plan détaillé de Sfax-Sud
 - Préparation d'un plan de gestion intégrée des ressources en eaux et des déchets solides et liquides

- Formation aux outils et techniques de GIZC
- Création d'une base de données SIG

Principales publications du PAP dans le cadre de ce PAC (disponibles uniquement en français)

- Plan de gestion des ressources en eau pour la zone côtière de Sfax – Volume I-III, 1998
- Plan de gestion des ressources en eau pour la zone côtière de Sfax – Volume IV: Proposition d'une solution intégrée concernant la gestion de ressources en eau et la gestion des déchets solides et liquides, 1998
- Plan de gestion des ressources en eau pour la zone côtière de Sfax – Volume V: Résumé de l'étude
- Plan de gestion des ressources en eau pour la zone côtière de Sfax – Opuscule n°1: Collecte, traitement, utilisation et élimination des déchets solides, 1998
- Plan de gestion des ressources en eau pour la zone côtière de Sfax – Opuscule n°2: Collecte, traitement, utilisation et évacuation des eaux usées urbaines, 1998
- Plan de gestion des ressources en eau pour la zone côtière de Sfax – Opuscule n°3: Collecte, traitement et évacuation des effluents industriels, 1998
- Plan de gestion des ressources en eau pour la zone côtière de Sfax – Opuscule n°4: Protection, réhabilitation et exploitation de la nappe souterraine, 1998
- Plan de gestion intégrée de la zone côtière de Sfax – Volume I: Le rôle du littoral pour le développement de Sfax; Volume II: Le plan de gestion intégrée du littoral sud de Sfax, 1998
- Plan de gestion intégrée de la zone côtière de Sfax: Synthèse et conclusions, 1998
- Base de données géographiques pour le littoral de Sfax (BADGES), 1998
- Synthèse des études du programme d'aménagement côtier de la zone de Sfax, 1998

2.2.2.4. MAP CAMP Israël

Durée: 1997-2000

Zone d'étude: le littoral israélien dans son ensemble

Cadre institutionnel

- Coordination et supervision: Ministère israélien de l'environnement
- Institutions nationales ayant participé à la formulation, l'élaboration et la mise en œuvre du projet: Institut israélien de recherche océanographique et limnologique, Université hébraïque, ZENOVAR Consultants, etc.

Activités mises en œuvre par le PAP/CAR

- Les résultats de l'activité relative à la gestion intégrée des zones côtières ont été appliqués dans le cadre de toutes les autres activités de ce PAC.
- L'activité relative à la gestion des ressources en sable a mis en relief plusieurs questions urgentes qui doivent être abordées lors des discussions futures sur la gestion des ressources en sable d'Israël.
- L'activité relative à l'instabilité des falaises a fourni des informations de base sur la stabilité et la dynamique de la plaine côtière centrale, les risques auxquels elle est exposée, et la gestion de l'environnement.
- L'évaluation sociale et économique du littoral méditerranéen était une étude originale qui avait pour but de déterminer entre autres la volonté d'investir non seulement dans le développement mais aussi dans la conservation du littoral.
- Appui aux études sectorielles liées à l'élaboration d'une stratégie de développement durable en Israël (industrie, tourisme, substances dangereuses, biodiversité, agriculture, indicateurs du développement durable).

Principales publications du PAP dans le cadre de ce PAC (disponibles uniquement en anglais)

- Rapports sectoriels sur la stratégie de développement durable en Israël (industrie, tourisme, substances dangereuses, biodiversité, agriculture, indicateurs du développement durable), 1997

- Aménagement côtier en Israël, 1998
- Gestion des ressources en sable d'Israël, 1999
- Littoral méditerranéen d'Israël: Evaluation socio-économique, 1999
- Révision indépendante du document "Littoral méditerranéen d'Israël: Evaluation socio-économique", 2000
- Révision indépendante du rapport "Gestion des ressources en sable d'Israël", 2000
- PAC Israël, Rapport final intégré, 2000
- Rapport de la conférence finale de présentation du PAC Israël, 2000

Activités de suivi

- Poussé par les recommandations de la stratégie de développement durable d'Israël, le Ministère israélien du logement a organisé des journées d'étude pour des architectes, aménageurs, constructeurs et promoteurs sur des thèmes tels que la construction écologique, la politique de planification, la conservation des eaux, le trafic routier soutenable et l'équité sociale dans les milieux urbains. En conséquence, la profession d'aménageurs a introduit le développement durable dans son programme et dans ses documents de politique générale.
- Un atelier sur la gestion et la résolution de conflits s'est tenu en 1999, avec la participation d'experts internationaux renommés.
- Le PAC a contribué à la proposition d'une loi sur la protection de l'environnement littoral.

2.2.2.5. PAC Malte

Durée: projet en cours (démarré en 1999)

Zone d'étude: l'île de Malte, avec l'accent sur la zone Nord-Ouest

Cadre institutionnel

- Coordination et supervision: Département de la protection de l'environnement du Ministère maltais de l'environnement
- Institutions nationales participant à la formulation, l'élaboration et la mise en œuvre du projet: Ministère de l'environnement, Direction de la planification, Université de Malte, Institut de technologie de l'eau - Corporation des services d'eau

Activités mises en œuvre par le PAP/CAR

- Les objectifs de l'activité d'intégration et de coordination sont les suivants: établir un cadre institutionnel adéquat; coordonner, concerter et intégrer toutes les activités du projet; rédiger les rapports finaux du projet.
- L'activité relative à la gestion des données vise la création d'une base de données intégrée, reposant sur le SIG et intégrant les données générées par toutes les activités du projet.
- Un programme participatif permettra au public d'assumer un rôle beaucoup plus important lors de la mise en œuvre du projet. Ce programme envisage la création d'un Conseil consultatif au niveau national et d'un Comité directeur du PAC.
- L'activité relative à la gestion durable des zones côtière aboutira à un Plan d'aménagement côtier et à une proposition concernant sa mise en œuvre.
- Le Plan de gestion intégrée des ressources en eau contribuera à une exploitation optimale des ressources en eau dans la zone nord-ouest de l'île de Malte, réduisant la trop grande dépendance au dessalement et introduisant des sources secondaires.
- L'activité relative à la lutte contre l'érosion et la désertification permettra d'établir une cartographie descriptive des sites affectés, l'élaboration des cartes d'érosion, l'évaluation de la qualité des ressources en sol, l'identification des priorités de gestion et des unités d'intervention, et la proposition de mesures concrètes de contrôle de l'érosion/désertification.

Principales publications du PAP dans le cadre de ce PAC (disponibles uniquement en anglais)

- PAC "Malte": Accord et termes de référence, 1999

- Spécifications techniques des activités du PAC "Malte", 1999
- PAC "Malte": Rapport initial, 1999
- Rapport de l'atelier initial, 2000
- Plan de gestion intégrée des ressources en eau de la zone nord-ouest de Malte, 2000
- Plan de gestion intégrée des ressources en eau de la zone nord-ouest de Malte: Caractéristiques hydrologiques et hydrogéologiques de la zone nord-ouest, 2000
- Plan de gestion intégrée des ressources en eau de la zone nord-ouest de Malte: Facteurs hydroclimatologiques, 2000
- PAC "Malte": Documentation initiale sur la base de données, 2000
- PAC "Malte": Profil côtier I, 2000
- PAC "Malte": Profil côtier II, 2000
- PAC "Malte": Gestion des activités de contrôle de l'érosion/désertification - Introduction: Rapport intérimaire, 2000
- PAC "Malte": Gestion des activités de contrôle de l'érosion/désertification - Inventaire des données: Rapport intérimaire, 2000

Résultats escomptés d'ici fin 2001

- Atelier intérimaire en juin 2001
- Clôture de la plupart des activités du PAC
- Rapport intégré sur le PAC "Malte"

2.2.2.6. PAC Liban

Durée: projet en cours (les activités préparatoires ont démarré en 1999, l'Accord relatif à la mise en œuvre du PAC a été signé en avril 2001)

Zone d'étude: la zone côtière sud (de Khalde à Naqoura) et les zones pilotes des Municipalités de Damour, Sarafand et Naqoura

Cadre institutionnel

- Coordination et supervision: Ministère libanais de l'environnement
- Institutions nationales participant à la formulation, l'élaboration et la mise en œuvre du projet: Ministère de l'environnement, Observatoire libanais de l'environnement/développement

Activités mises en œuvre par le PAP/CAR

- Des termes de référence concernant ce PAC ont été préparés et discutés avec les autorités nationales. Les activités à exécuter ont été discutées et élaborées en détail, ainsi que le cadre institutionnel et financier et l'échéancier.
- L'Accord relatif à la mise en œuvre du PAC a été signé par le Gouvernement libanais et le PAM en avril 2001.

Autres activités à exécuter par le PAP/CAR dans le cadre de ce PAC

- Activités au niveau du projet: intégration et coordination, gestion des données, programme participatif.
- L'activité relative à la gestion intégrée des zones côtières devrait contribuer: à la formulation d'une stratégie de gestion durable des zones côtières au niveau du pays et du Sud libanais; à l'élaboration d'un plan d'aménagement intégré de la zone côtière Sud; aux efforts nationaux visant la création d'un cadre légal pour la GIZC; au renforcement des capacités locales pour l'application de la méthodologie de GIZC; à l'élaboration, par les autorités libanaises, d'un plan directeur d'urbanisme et des plans de détail.
- La phase préparatoire de l'activité relative à la gestion des villes et au développement durable sera centrée sur la collecte de données. Dans la phase d'exécution, une analyse sera réalisée sur les changements dans l'occupation du sol et sur l'étalement périphérique des villes. L'analyse sera suivie de l'élaboration des cartes de la future expansion urbaine. Enfin, deux Agendas 21 locaux seront formulés et les résultats de l'activité seront présentés et publiés.

- Au sein de l'activité relative à la gestion des ressources en eau sera établi un cadre de gestion en vue de la protection, de l'utilisation rationnelle, de la surveillance continue et de la conservation à long terme des ressources en eau au niveau régional. Une évaluation sera faite sur la disponibilité et sur les besoins en eau douce, avec une référence particulière aux villes situées dans la zone d'étude, à la perte d'eau et à son utilisation non rationnelle.
- L'activité relative au tourisme et au développement durable envisage la préparation d'études d'évaluation de la capacité d'accueil pour les Municipalités de Damour et Naqoura, et la formulation de recommandations concernant l'occupation du sol et le développement du tourisme.

Principales publications du PAP dans le cadre de ce PAC (disponibles uniquement en anglais)

- Etude de pré-faisabilité concernant le PAC Liban
- Termes de référence concernant le PAC Liban

Résultats escomptés d'ici fin 2001

- Rapport initial (juillet)
- Atelier initial (septembre)
- Rapport intérimaire sur toutes les activités du PAC (décembre)

2.2.2.7. PAC Algérie

Durée: projet en cours (les activités préparatoires ont démarré en 1999, les négociations concernant l'Accord sur la mise en œuvre du PAC sont en cours)

Zone d'étude: la zone côtière algéroise incluant les baies de Bou Ismail, Alger et Zemmouri

Cadre institutionnel

- Coordination et supervision: Ministère de l'environnement et Ministère des hautes études et de la recherche scientifique - Institut des sciences marines et d'aménagement du littoral
- Plusieurs institutions nationales participent à la formulation, l'élaboration et la mise en œuvre de ce PAC

Structure proposée du projet

Des négociations avec la contrepartie algérienne sont en cours concernant le programme de travail de ce PAC.

Activités réalisées par le PAP/CAR conjointement avec le CAR/PB

- Des termes de référence concernant le PAC dans sa totalité ont été préparés et discutés avec les autorités nationales.
- Les négociations concernant l'Accord relatif à la mise en œuvre du PAC avec le Gouvernement algérien et le PAM sont en cours.

Principales publications du PAP dans le cadre de ce PAC (disponibles uniquement en français)

- PAC Algérie – Etude préliminaire, 2000

2.2.3. Assistance à la Commission méditerranéenne du développement durable

2.2.3.1. Activités de soutien aux thèmes prioritaires de la CMDD: GIZC

Principaux résultats obtenus par le PAP/CAR dans le cadre de cette activité

- Atelier international sur la gestion intégrée et durable des zones côtières méditerranéennes (Benidorm, septembre 1997)
- Conclusions et recommandations sur la gestion durable des zones côtières à l'intention de la CMDD et des Parties contractantes à la Convention de Barcelone

Principales publications dans le cadre de cette activité

- Rapport de l'Atelier international sur la gestion intégrée et durable des zones côtières méditerranéennes (Benidorm, septembre 1997), en anglais et en français, 1997
- Développement durable des zones côtières méditerranéennes: rapport final, en anglais seulement, 1997

2.2.3.2. Activités de soutien aux thèmes prioritaires de la CMDD: Tourisme durable

Principaux résultats obtenus par le PAP/CAR dans le cadre de cette activité

- 1999**
- Réunion du Groupe de travail de la CMDD sur le tourisme (Split, mai 1999), en coopération avec le CAR/PB
 - Stage de formation à l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme dans les zones côtières méditerranéennes (Tripoli, mars 1999)

Principales publications dans le cadre de cette activité

- Rapport du Stage de formation à l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme dans les zones côtières méditerranéennes (Tripoli, mars 1999), en anglais seulement

2.2.3.3. Activités de soutien aux thèmes prioritaires de la CMDD: Gestion des villes et développement durable

Principaux résultats obtenus par le PAP/CAR dans le cadre de cette activité

- 1999**
- Création du Groupe de travail sur la gestion des villes et le développement durable
 - Réunion du Groupe de travail sur la gestion des villes et le développement durable (Split, avril 1999)
- 2001**
- Première réunion du Comité d'orientation du Groupe de travail sur la gestion des villes et le développement durable (Paris, avril 2000)
 - Envoi des questionnaires sur la gestion des villes méditerranéennes
 - Réunion *ad hoc* des gestionnaires de tâche et des centres de soutien au Groupe de travail de la CMDD sur la gestion des villes et le développement durable (Barcelone, septembre 2000)
- 2001**
- Deuxième réunion du Comité d'orientation du Groupe de travail sur la gestion des villes et le développement durable (Sophia Antipolis, janvier 2001)
 - Réunion pour ébaucher les recommandations concernant l'Atelier sur la gestion des villes et le développement durable (Sophia Antipolis, mai 2001)
 - Atelier sur la gestion des villes et le développement durable (Barcelone, juillet 2001)

Principales publications dans le cadre de cette activité

- Recouvrement des coûts, partenariat public/privé et financement des actions municipales, en anglais seulement, 1999
- Analyse quantitative des audits d'environnement et des stratégies de dix villes du réseau MEDCITES, en anglais seulement, 1999
- Volume I: Analyse des audits d'environnement et des stratégies de dix villes du réseau MEDCITES, en anglais seulement, 1999
- Volume II: Analyse des audits d'environnement et des stratégies de dix villes du réseau MEDCITES - Résumé et synthèse, en anglais seulement, 1999
- Rapport de la Réunion du groupe de travail sur la gestion des villes et le développement durable, en anglais seulement (Split, avril 1999)
- Rapport de la Première réunion du Comité d'orientation du Groupe de travail sur la gestion des villes et le développement durable (Paris, avril 2000), en anglais et en français
- Analyse des questionnaires sur la gestion urbaine envoyés aux municipalités méditerranéennes, en anglais et en français, 2000
- Analyse des questionnaires sur la gestion urbaine envoyés aux autorités nationales méditerranéennes, en anglais et en français, 2000
- Développement durable des villes méditerranéennes: Pour un programme d'action régional, document de travail, en anglais et en français, 2000

- Rapport de la Deuxième réunion du Comité d'orientation du Groupe de travail sur la gestion des villes et le développement durable (Sophia Antipolis, janvier 2001), en anglais et en français
- Urbanisation et gestion urbaine en Méditerranée - Evaluation et perspectives de développement durable des villes: Etude sous-régionale concernant la Slovénie, en anglais seulement, 2001
- Inventaire et gestion des problèmes de dégradation des ressources en terres: une contribution au développement durable des territoires ruraux en Méditerranée, en français seulement, 2001
- Gestion locale et développement durable: Etude de pré-faisabilité, en anglais et en français, 2001

2.3. INTEGRATION ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT

2.3.1. Gestion des ressources en eau dans les îles et les zones côtières isolées de la Méditerranée

Objectifs de l'activité

- Contribuer à la solution des problèmes de gestion des ressources en eau dans les îles et les zones côtières méditerranéennes connaissant une pénurie d'eau persistante.
- Aider les gouvernements des pays méditerranéens, les organisations et les institutions nationales concernées à résoudre les problèmes de gestion des ressources en eau dans leurs îles et zones côtières isolées.
- Faciliter la prise de décisions relatives à la solution de problèmes complexes et non structurés en matière de gestion des ressources en eau.

Principaux résultats obtenus par le PAP/CAR dans le cadre de cette activité

- 1994** • Atelier sur l'application de l'approche intégrée au développement, à la gestion et à l'utilisation des ressources en eau (Marseille, novembre 1994)
- 1995** • Réunion d'experts sur la préparation des directives pour la gestion intégrée des ressources en eau et Stage de formation à l'application de l'approche intégrée au développement, à la gestion et à l'utilisation des ressources en eau (Luqa, Malte, juillet 1995)
- 1997** • Réunion d'experts pour discuter, amender et adopter les Directives pour l'approche intégrée au développement, à la gestion et à l'utilisation des ressources en eau (Split, mai 1997)
 - Réunion d'experts sur les Directives pour l'élaboration d'un schéma directeur des eaux urbaines dans les zones côtières (Malte, novembre 1997)
 - Stage de formation à l'application des Directives pour de l'approche intégrée au développement, à la gestion et à l'utilisation des ressources en eau (Malte, novembre 1997)
- 1998** • Publication des Directives pour l'approche intégrée au développement, à la gestion et à l'utilisation des ressources en eau, en anglais et en français
 - Stage de formation à l'application des Directives pour l'approche intégrée au développement, à la gestion et à l'utilisation des ressources en eau (Tunis, mars 1998)
- 1999** • Atelier régional sur le système de planification intégrée des eaux urbaines dans les zones côtières méditerranéennes (Malte, novembre 1999)
- 2000** • Publication et diffusion de l'étude de gestion des ressources en eau des fleuves d'Erzeni et Ishmi (Albanie)

Principales publications dans le cadre de cette activité

- Rapport de l'Atelier sur l'application de l'approche intégrée au développement, à la gestion et à l'utilisation des ressources en eau (Marseille, novembre 1994), en anglais et en français
- Elaboration d'un Schéma directeur national/régional des ressources en eau, en anglais seulement, 1997

- Rapport du Stage de formation à l'application des Directives pour l'approche intégrée au développement, à la gestion et à l'utilisation des ressources en eau (Malte, novembre 1997), en anglais seulement
- Directives pour l'approche intégrée au développement, à la gestion et à l'utilisation des ressources en eau, en anglais, français et croate, 1998
- Etude de gestion intégrée des ressources en eau des fleuves d'Erzeni et Ishmi (Albanie), en anglais seulement, 2000
- Directives concernant la planification intégrée des eaux urbaines dans les zones côtières (Projet)

2.3.2. Contrôle de l'érosion et de la désertification dans la région méditerranéenne

Objectifs de l'activité

- Aider les pays méditerranéens à résoudre les problèmes liés à l'érosion et la désertification des sols.
- Evaluer la méthodologie commune et consolidée de cartographie de l'érosion dans les zones côtières méditerranéennes, proposée par le PAP/CAR.
- Aider les pays intéressés à cartographier et à mesurer les processus d'érosion dans leurs zones côtières.
- Promouvoir l'application des mesures de lutte contre l'érosion et la désertification.

Principaux résultats obtenus par le PAP/CAR dans le cadre de cette activité

- 1994** • Elaboration de trois études de cas présentant les résultats de la cartographie des bassins versants sélectionnés en Espagne, Tunisie et Turquie
- 1996** • Atelier sur les "Lignes directrices pour l'application d'une méthodologie commune et consolidée de cartographie des processus d'érosion hydrique dans les zones côtières méditerranéennes" et les "Lignes directrices pour la mesure des processus d'érosion hydrique dans les zones côtières méditerranéennes" (Barcelone, octobre 1996)
 - Elaboration d'une série d'études sur la cartographie et la mesure des processus d'érosion (Espagne, Tunisie, Turquie)
- 1997** • Publication des Directives pour la cartographie et la mesure des processus d'érosion hydrique dans les zones côtières méditerranéennes (en anglais et en français)
- 1998** • Rapports nationaux sur les projets pilotes de cartographie et de mesure des processus d'érosion hydrique dans les zones côtières méditerranéennes
 - Stage de formation à la cartographie de l'érosion en vue d'une meilleure utilisation des sols à Malte (mai 1998)
- 1999** • Rapports nationaux sur les problèmes et les pratiques de lutte anti-érosive en région méditerranéenne, établis par l'Italie, l'Espagne, Malte, le Maroc, la Tunisie et la Turquie
- 2000** • Démarrage du projet "Renforcement des capacités pour la gestion du contrôle de l'érosion et de la désertification dans les zones côtières méditerranéennes" financé conjointement par le Fonds d'affectation spécial pour la Méditerranée et la Commission européenne
 - Publication et diffusion du document "Synthèse des rapports nationaux sur les problèmes et les pratiques de lutte anti-érosive en région méditerranéenne"
 - Deux ateliers sur la gestion de programmes de contrôle d'érosion et de désertification dans la région méditerranéenne (Malte, juin 2000 et Tunis, octobre 2000)
- 2001** • Publication des Directives pour la gestion de programmes de contrôle d'érosion et de désertification, plus particulièrement destinées aux zones côtières méditerranéennes
 - Proposition d'un projet sous-régional de contrôle de l'érosion et de la désertification dans les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) à présenter aux bailleurs de fonds internationaux
 - Atelier pour finaliser la proposition de projet précitée et pour sélectionner les bassins

versants dans lesquels ce projet sera mis en œuvre (prévu au Maroc, courant fin septembre 2001)

Principales publications dans le cadre de cette activité

- Rapport de l'Atelier sur les "Lignes directrices pour l'application d'une méthodologie commune et consolidée de cartographie des processus d'érosion hydrique dans les zones côtières méditerranéennes" et les "Lignes directrices pour la mesure des processus d'érosion hydrique dans les zones côtières méditerranéennes" (Barcelone, octobre 1996), en anglais et en français
- Directives pour la cartographie et la mesure des processus d'érosion hydrique dans les zones côtières méditerranéennes, en anglais, français et croate, 1997
- Mesure de l'érosion dans le bassin versant de Caybogazi - Rapport national turc sur les activités pilotes de cartographie et de mesure des processus d'érosion hydrique dans les zones côtières méditerranéennes, en anglais seulement, 1998
- Etude de cas "Erosion et production de sédiments dans le bassin expérimental de Vallcebre - Rapport national espagnol sur les activités pilotes de cartographie et de mesure des processus d'érosion hydrique dans les zones côtières méditerranéennes, en anglais seulement, 1998
- Rapport national tunisien sur la cartographie de l'érosion potentielle des bassins versants de l'Oued El Khairat et l'Oued Ermel, en français seulement, 1998
- Synthèse des rapports nationaux sur les problèmes et les pratiques de lutte anti-érosive en région méditerranéenne (Italie, Espagne, Malte, Maroc, Tunisie et Turquie), en anglais seulement, 2000
- Rapport de l'Atelier sur la gestion de programmes de contrôle d'érosion et de désertification dans la région méditerranéenne (Malte, juin 2000), en anglais seulement
- Rapport de l'Atelier sur la gestion de programmes de contrôle d'érosion et de désertification dans la région méditerranéenne (Tunis, octobre 2000), en français seulement
- Directives pour la gestion de programmes de contrôle d'érosion et de désertification, plus particulièrement destinées aux zones côtières méditerranéennes, en anglais et en français, 2000

2.3.3. Gestion des déchets solides et liquides dans la région méditerranéenne

Objectifs de l'activité

- Contribuer à l'amélioration des conditions sanitaires dans les zones rurales et urbaines du bassin méditerranéen, en améliorant la planification, l'entretien et le fonctionnement des systèmes de gestion des eaux.
- Atténuer les effets négatifs des eaux usées rejetées dans les eaux côtières méditerranéennes.
- Proposer des mesures visant une meilleure gestion des déchets solides et liquides dans les pays méditerranéens.

Principaux résultats obtenus par le PAP/CAR dans le cadre de cette activité

- 1996** • Stage de formation à la gestion des déchets solides urbains dans les pays méditerranéens (Zagreb, juin 1996)
- 1997** • Clôture de l'activité; les expériences acquises au cours de sa mise en œuvre ont été consolidées et sont actuellement utilisées au sein des PAC

Principales publications dans le cadre de cette activité

- Gestion des déchets solides dans les pays méditerranéens: Etude de cas "La baie de Kastela - Croatie", en anglais seulement, 1996
- Pratiques de gestion des déchets solides à Zagreb (Croatie), en anglais seulement, 1996
- Etude de pré-faisabilité relative au traitement et rejet des eaux usées dans la ville de Bou Merdes, Tunisie, en anglais seulement, 1999

2.3.4. Gestion écologiquement rationnelle de l'aquaculture méditerranéenne

Objectifs de l'activité

- Etudier les interrelations existant entre l'environnement et l'aquaculture.
- Fournir aux décideurs des directives pour la mise en œuvre d'activités aquacoles durables dans la région méditerranéenne.
- Proposer aux Etats méditerranéens des activités de planification et de surveillance continue en vue d'un développement écologiquement rationnel de l'aquaculture méditerranéenne et de sa protection.
- Identifier et protéger les sites méditerranéens se prêtant aux activités aquacoles.
- Elaborer des documents méthodologiques relatifs à l'aquaculture méditerranéenne, les diffuser aux contreparties nationales, et renforcer les capacités des institutions nationales et locales par le biais de stages de formation, séminaires et ateliers.

Principaux résultats obtenus par le PAP/CAR dans le cadre de cette activité

- 1994**
- La PAP/CAR a participé aux activités du réseau commun PAP/MEDRAP II sur les aspects écologiques des activités aquacoles en Méditerranée (EAM)
 - Atelier sur les aspects écologiques de la conchyliculture méditerranéenne, avec une référence particulière à la surveillance continue (Dubrovnik, juillet 1994)
- 1995**
- Réunion d'experts sur l'état d'avancement des travaux sur les directives pour la sélection et la protection des sites se prêtant à l'aquaculture (Toulon, février 1995)
 - Atelier sur le choix et la protection des sites propices à l'aquaculture (Héraklion, novembre 1995)
- 1996**
- Finalisation des directives pour la sélection et la protection des sites se prêtant à l'aquaculture
- 1997**
- Clôture de l'activité; les expériences acquises au cours de sa mise en œuvre ont été consolidées et sont actuellement utilisées au sein des PAC

Principales publications dans le cadre de cette activité

- Aquaculture et planification des côtes méditerranéennes, en anglais et en français, 1994
- Aspects environnementaux du développement de l'aquaculture dans la région méditerranéenne (Documents rédigés au cours de la période 1985-1987), en anglais seulement, 1994
- Une approche au recensement des sites propices à l'aquaculture dans les zones côtières méditerranéennes, en anglais et en français, 1994
- Rapport de l'Atelier sur les aspects écologiques de la conchyliculture méditerranéenne, avec une référence particulière à la surveillance continue (Dubrovnik, juillet 1994), en anglais et en français, 1994
- Directives générales pour l'évaluation de l'impact sur l'environnement des projets d'élevage de poissons en cages, en anglais, français et croate, 1994
- Directives générales pour l'évaluation de l'impact sur l'environnement des projets d'aquaculture en milieux lagunaires, en anglais, français et croate, 1994
- Rapport de l'Atelier sur le choix et la protection des sites propices à l'aquaculture (Héraklion, novembre 1995), en anglais et en français, 1995
- Approches pour l'aménagement de zones côtières en relation avec l'aquaculture en Méditerranée, en anglais et en français, 1996

2.4. EVOLUTION DU PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES AU COURS DE LA DERNIERE DECENNIE

Le PAP/CAR a été fondé à Split en 1980, en application des décisions d'une réunion intergouvernementale tenue à Split en 1977. A cette occasion, il a été décidé que le Programme d'actions prioritaires concernerait six champs d'activités prioritaires (protection des sols, gestion des ressources en eau, gestion des ressources marines vivantes, établissements humains, tourisme, sources d'énergie renouvelables) au sein desquels se sont développées dix actions prioritaires qui ont donné le nom au programme. Au cours des années 80, le PAP a subi deux

changements cruciaux qui ont déterminé son activité dans la période qui a suivi: le recentrage sur la planification et la gestion intégrées des zones côtières, et le démarrage des projets pilotes nationaux, plus tard rebaptisés en PAC.

Au seuil des années 90, l'activité du PAP était bien ramifiée à travers toutes ses actions prioritaires avec, en plus, une série de PAC. Etant donné les ressources dont le PAP disposait à l'époque, il était évident que son activité devrait être dégraissée et, dans une certaine mesure, refaçonnée, malgré un fort appui des pays méditerranéens et la nécessité confirmée d'exécuter ce type d'activité. Par ailleurs, la période qui a suivi la dernière réunion des structures focales nationales du PAP en 1992, a été marquée par plusieurs événements importants dans le domaine de la gestion de l'environnement en Méditerranée et dans le monde entier, tels que:

- la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) tenue à Rio de Janeiro en 1992;
- la Conférence méditerranéenne sur l'environnement et le développement tenue à Tunis en 1994;
- la révision de la Convention de Barcelone, adoptée à la réunion des Parties contractantes à Barcelone en 1995;
- la création de la Commission méditerranéenne du développement durable.

Une des principales caractéristiques du PAP est qu'il est constamment aux écoutes des impulsions qui lui indiquent les nouvelles exigences en matière de gestion de l'environnement, particulièrement dans les zones côtières, ainsi que les besoins changeants de ses partenaires qui nécessitent une prompte réaction. Ces impulsions ont pour la plupart été prises en compte dans les décisions et les recommandations des réunions des Parties contractantes. Les décisions majeures qui suivent, prises au cours des années 90, ont influé sur l'évolution du PAP:

- a) La VII^e réunion ordinaire, tenue au Caire (1991), a décidé de fusionner l'action prioritaire (AP) relative à l'aménagement du territoire dans les zones sismiques dans l'AP relative à la planification et la gestion intégrées des zones côtières (GIZC). La même décision a été prise pour l'AP relative aux sources d'énergie renouvelables.
- b) La VIII^e réunion ordinaire, tenue à Antalya (1993), a décidé de terminer l'AP relative aux centres historiques et de déléguer sa mise en œuvre au Secrétariat des 100 sites historiques à Marseille.
- c) La IX^e réunion ordinaire, tenue à Barcelone (1995), a redéfini le rôle du PAP dans le PAM-Phase II pour l'impliquer davantage dans les activités relatives à la gestion écologiquement rationnelle des zones côtières méditerranéennes, aux méthodologies et outils de GIZC, au renforcement des capacités et à la mise en œuvre des PAC du PAM.
- d) La réunion extraordinaire tenue à Montpellier (1996) a reconfirmé le rôle du PAP dans la GIZC, les PAC et la gestion des ressources naturelles.
- e) La X^e réunion ordinaire, tenue à Tunis (1997), a recommandé de dégraisser davantage les activités du PAP et de les centrer sur la GIZC, et ceci à travers la mise en œuvre de nouveaux PAC, du renforcement des capacités, de l'élaboration d'outils et de techniques de GIZC, de l'appui à la CMDD.
- f) La XI^e réunion ordinaire, tenue à Malte (1999), a accordé une attention particulière aux PAC. Elle a recommandé que le PAP assume, au nom du PAM, le rôle de coordination de l'ensemble du programme et que les activités au sein des PAC individuels soient focalisées sur le développement durable des zones côtières. La réunion a également souligné le rôle du PAP qui devait devenir le catalyseur d'autres acteurs dans les actions communes en zones côtières méditerranéennes, particulièrement le Partenariat euro-méditerranéen de l'UE.

Un autre catalyseur crucial des activités du PAP au cours des années 90 était la création de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) en 1996. Cet événement a donné une nouvelle dimension stratégique à l'activité du PAP. La CMDD étant un organisme consultatif qui a forcément une dimension régionale, le rôle du PAP a dû être adapté à cette

réalité. Cela signifie que son champ d'opération a dû être transféré des niveaux local et infra-national au niveau régional. Donc, le PAP n'était plus un centre chargé exclusivement de la mise en œuvre des actions prioritaires de "niveau local" mais, pour certaines thèmes, il s'est trouvé dans la situation de définir et de recommander des directives régionales. Cela est bien sûr dû au fait que le PAP a excellé dans son activité primaire, c'est-à-dire la mise en œuvre des actions prioritaires. Les pays méditerranéens ont décidé (à l'occasion de la réunion de Tunis en 1997) que le PAP serait un des centres de soutien aux différents groupes de travail de la CMDD. Depuis lors, le PAP joue un rôle primordial dans le travail des groupes sur la gestion durable des zones côtières et sur la gestion des villes et le développement durable. En outre, son rôle a été très important dans le travail des groupes sur la gestion de la demande en eau et sur le tourisme.

En tant que dernier élément important dans l'évolution du PAP, on peut citer ses résultats remarquables dans la mobilisation des fonds extérieurs pour la mise en œuvre des activités qui étaient directement ou indirectement liées à son programme de base. Même si les capacités du PAP dans ce domaine étaient relativement limitées, il a établi une très bonne coopération avec l'Union européenne, la Banque mondiale, le METAP, la FAO, le PNUE, etc.

On peut conclure qu'au cours des années 90 le PAP a subi une transformation dynamique, depuis un programme relativement statique et diffus vers un programme centré sur l'assistance aux pays méditerranéens en vue de la satisfaction de leurs besoins concrets, en premier lieu dans les zones côtières. Il convient de souligner les principales caractéristiques de cette transformation, car elles seront à la base de la définition de son mandat dans la période à venir:

- orientation sur la gestion et la planification intégrées des zones côtières;
- réduction du nombre d'actions prioritaires et concentration sur celles qui sont complémentaires à la GIZC;
- poursuite de la mise en œuvre des PAC;
- soutien à la Commission méditerranéenne du développement durable;
- rôle de catalyseur souligné.

3. PROPOSITION DE PROGRAMME, DE RECOMMANDATIONS ET DE BUDGET POUR 2002-2003

3.1. PREVENTION ET CONTROLE DE LA POLLUTION

3.1.1. Recommandations

a) Recommandations à l'intention des Parties contractantes

1. Accorder la priorité à la mise en œuvre des activités dans le cadre du Programme d'actions stratégique (PAS) financé par le FEM, particulièrement à des activités relatives à la durabilité à long terme du projet à obtenir par le biais de l'application d'instruments économiques appropriés.

b) Recommandations à l'intention du Secrétariat

1. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à poursuivre la mise en œuvre de la composante du PAS relative à la durabilité et à contribuer à la création d'une plate-forme financière dans les pays éligibles en vue de réduire la pollution de la mer due à des activités menées à terre par le biais de la promotion de l'utilisation des instruments économiques les plus appropriés.

3.1.2. Budget pour cette composante

ACTIVITE	Budget proposé (en dollars E.U.)					
	2002			2003		
	MTF	UE	EXT	MTF	UE	EXT
Instruments économiques: Mise en œuvre du projet PAS MED (appui aux autorités nationales en vue de l'application des instruments économiques dans la GIZC et de la réduction de la pollution due à des activités menées à terre)			263.000			177.000

3.2. GESTION DURABLE DES ZONES COTIERES

3.2.1. Questions et enjeux

La région méditerranéenne est depuis plusieurs millénaires au centre de l'intérêt des civilisations qui ont développé des formes spécifiques d'activités dans ses zones côtières. La rareté et la vulnérabilité des ressources côtières, ainsi que l'espace littoral limité, ont influé sur la distribution des agglomérations et des activités économiques. Toutefois, en dépit de nombreux efforts déployés au cours des dernières décennies aux niveaux international et national pour assurer une gestion durable des ressources naturelles du littoral et améliorer la qualité de la vie des populations côtières tout en sauvegardant l'intégrité de l'environnement, les tendances et les pressions de développement dans la région méditerranéenne donnent constamment des résultats opposés.

Parmi les questions les plus graves et les plus préoccupantes, les suivantes peuvent être étudiées plus en détail:

- Au cours des dernières décennies, l'*urbanisation littorale* en Méditerranée est dans une phase d'expansion rapide, d'"hyper-développement", caractérisée par des fortes densités démographiques, la dégradation de l'environnement naturel et de la qualité de la vie, la concentration des activités autour de quelques grands pôles urbains souvent situés dans la zone côtière. La population s'installe de plus en plus dans les zones côtières, accentuant ainsi le phénomène de "littoralisation" qui attire encore plus la population et les activités économiques. L'urbanisation littorale a une série de conséquences, telles que: i) le large espace côtier, auparavant libre ou utilisé pour l'agriculture, est inévitablement réduit, ii) la concentration des déchets, causant des problèmes de pollution des nappes souterraines et l'écoulement des effluents vers la mer, iii) l'écoulement des eaux usées (on estime que 48% des plus grandes villes côtières méditerranéennes n'ont pas de station d'épuration des eaux usées, iv) l'augmentation de la pollution atmosphérique et sonore (trafic, industrie).
- Les *activités touristiques* se développent rapidement et aggravent la situation. Très souvent, elles dépassent les capacités locales (telles que les équipements, les services, le traitement des déchets et des eaux usées urbaines, le déséquilibre entre les saisons, etc.). La réduction de la diversité biologique et la dégradation des valeurs esthétiques dans les zones côtières occupées par l'industrie touristique ne doivent pas être négligées.
- La *consommation en eau* est en augmentation, atteignant des taux maximums dans les zones côtières de nombreux pays des rives Sud et Est de la Méditerranée. En outre, la croissance démographique dans les zones connaissant une pénurie d'eau peut exacerber cette crise. Dans certaines zones manquant d'eau, les besoins élevés en eau d'irrigation s'accompagnent d'une augmentation frappante de la consommation en eau des ménages résultant de l'amélioration de la qualité de la vie. La consommation accrue est également observée dans le secteur touristique dont la demande en ressources en eau en périodes de pointe coïncide avec les pointes d'irrigation.

- La *pollution* est fortement concentrée dans certaines zones méditerranéennes, particulièrement autour des grandes agglomérations urbaines. Environ 100 "points noirs" ont été identifiés dans 19 pays méditerranéens. Bien que ces zones ne couvrent pas tous les sites pollués du bassin méditerranéen, elles représentent la majeure partie de la charge polluante pour la plupart des contaminants domestiques ou industriels
- La *réduction de la biodiversité* dans les zones côtières, la perte et la dégradation des forêts et des habitats, particulièrement dans les zones côtières humides (de 3 millions d'hectares à l'époque romaine à 200.000 hectares en 1994, soit une réduction de 93%), la destruction des dunes et la dégradation de l'environnement ont également été identifiées comme une menace sérieuse pour de nombreuses espèces aquatiques, particulièrement les espèces d'oiseaux pratiquant le littoral méditerranéen.
- L'*érosion des sols* dans les zones côtières continue d'être une menace sérieuse, particulièrement dans les zones agricoles, alors que l'*érosion côtière* dégrade de nombreuses plages dans la région.

Evidemment, ces situations conflictuelles sont toujours les plus évidentes dans les zones côtières méditerranéennes. Les conflits associés à l'utilisation des ressources côtières portent atteinte aux habitats naturels et au paysage, et la pollution et la dégradation des ressources réduisent les opportunités qu'une gestion durable et intégrée pourrait offrir si elle est prudemment pratiquée. La mise en œuvre des politiques adoptées à différents niveaux du PAM (international et des pays individuels), basées sur une approche intégrée, constitue de ce fait le plus grand défi pour la région. Elle doit permettre :

- un meilleur équilibre entre la frange littorale et l'arrière-pays, entre le Nord et le Sud,
- un meilleur équilibre entre le développement socio-économique et la protection de l'environnement,
- la protection de la frange littorale contre sa conversion en zone construite, et la conservation et la réhabilitation des paysages naturels et culturels dégradés,
- l'anticipation de la destruction irréversible des ressources et sa prévention,
- un système efficace de planification et de gestion du littoral.

L'approche de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) est largement reconnue comme un cadre conceptuel pour le développement de politiques et d'actions conduisant à l'utilisation durable des ressources naturelles et à l'amélioration de la qualité de la vie dans les zones côtières. La GIZC n'est pas encore devenue une approche commune en Méditerranée, et l'intégration entre les différents secteurs, détenteurs d'enjeux et niveaux administratifs, ainsi que la participation du public, n'ont pas encore atteint un niveau satisfaisant. Le manque de ressources et des arrangements institutionnels inadéquats pour la GIZC entravent dans de nombreux pays méditerranéens l'application des outils et des instruments politiques assurant une GIZC efficace et l'élaboration des stratégies de gestion côtière et des instruments légaux et réglementaires adéquats. Les PAC du PAM sont des programmes visant l'introduction de la GIZC aux niveaux infra-national et national, le renforcement institutionnel et le développement des capacités. Les PAC réalisés jusqu'ici ont montré les avantages de la mise en œuvre de projets dans les zones côtières, particulièrement dans les petites zones pilotes. Toutefois, des efforts considérables sont exigés dans la majorité des zones côtières méditerranéennes pour assurer une mise en œuvre efficace des projets, permettant de résoudre les problèmes côtiers imminents et montrant que la GIZC est un instrument efficace.

3.2.2. Réponses

Les activités menées par le PAP/CAR au cours de la dernière décennie ont été centrées sur la réalisation des objectifs du PAM à long terme liés à la promotion de la gestion durable des zones côtières méditerranéennes comme sur les actions concrètes susceptibles de donner des résultats immédiats dans les domaines et les zones côtières les plus problématiques. En bref, les activités du PAP visant à réduire les problèmes peuvent être élaborées comme suit:

Gestion intégrée des zones côtières (GIZC)

Le PAP/CAR continue d'être le chef de file dans la promotion de la GIZC en Méditerranée. Afin de sensibiliser à la nécessité de la gestion durable des zones côtières, un "Livre blanc" sur la gestion des zones côtières en Méditerranée a été rédigé et sera diffusé à travers la région dans l'espoir qu'une action plus décidée sera entreprise. Dans ce même objectif, un certain nombre de directives stratégiques a été publié et diffusé (sur la GIZC, la formulation et la mise en œuvre des PAC) et un guide de bonnes pratiques en matière de GIZC est en préparation avec l'appui financier de l'UE. En outre, un Projet méditerranéen de gestion des zones côtières (MedProCoast) a été soumis à l'UE pour financement dans le cadre du SMAP. S'il est accepté, ce projet influera de manière significative sur le développement de concepts régionaux de GIZC dans l'avenir.

Le PAP/CAR a réalisé une analyse approfondie des législations de ses Etats membres relatives à l'aménagement des zones côtières dans le but de connaître la situation actuelle dans ces Etats et de proposer des recommandations pour l'introduction d'une législation-cadre propre aux zones côtières de ces pays. Après avoir examiné les réponses à un questionnaire (auquel ont répondu 16 pays et l'UE) et les obstacles territoriaux à un aménagement intégré des zones côtières, un jeu de principes a été formulé pour appuyer une stratégie intégrée relative aux zones côtières.

Le développement des outils et techniques de GIZC est une activité permanente du PAP ayant pour but de transférer les expériences et les approches permettant aux Etats membres, aux experts et aux autres acteurs du processus de GIZC, de pratiquer une gestion appropriée des zones côtières. L'assistance aux pays méditerranéens assume une importance primordiale si la GIZC doit se développer comme une approche commune. C'est pourquoi le renforcement des capacités des institutions, des autorités et des experts locaux et nationaux a été considéré comme une activité très importante dans cette période. L'EIE, et particulièrement l'ESE, doivent être promues en tant que des évaluations à différents niveaux de projet. L'applicabilité de la procédure d'ESE en Méditerranée a été discutée à l'occasion des ateliers tenus à Haïfa et à Tunis. La position et la pratique de l'ESE ont été étudiées en détail et les grandes lignes des directives pour sa mise en œuvre ont été définies. Par ailleurs, les Directives pour la gestion intégrée du littoral et des bassins fluviaux (GILIF) ont été promues à l'occasion d'une série d'ateliers et de séminaires. Enfin, un projet a été réalisé dans le bassin versant de Cetina pour tester les Directives précitées, et ses résultats ont été diffusés.

Les PAC du PAM

Le PAP a continué à jouer le rôle de coordonnateur général des PAC et, dans cette période, quatre PAC étaient en jeu: en Israël, à Malte, au Liban et en Algérie. Le PAC Israël a été terminé et une conférence finale de présentation a été organisée à Jérusalem en mai 2000. Le PAC Malte est en plein rendement et de très bons résultats ont déjà été obtenus. Un atelier pour démarrer ce PAC a eu lieu en février 2000 et un atelier de concertation sera organisé en juin 2001. De même, plusieurs réunions et séminaires ont été organisés concernant les différentes activités du PAC. L'accord sur la mise en œuvre du PAC Liban a été signé en avril 2001 et un atelier de démarrage est prévu pour septembre 2001. Les actions préparatoires au PAC Algérie viennent de démarrer. Tous ces projets visent à résoudre les problèmes définis comme prioritaires par les pays d'accueil. Ils devraient contribuer à l'amélioration de l'état de l'environnement et de la situation économique dans les zones d'étude et, espérons-le, donner lieu à des activités de suivi et d'autres projets concrets. Les pays devraient identifier et attirer les bailleurs de fonds même avant la clôture des PAC. De cette manière, la liste des questions et des enjeux cités plus haut comme les plus importants, pourrait être réduite, les expériences acquises et les résultats obtenus pouvant être transférés aux situations semblables dans la région méditerranéenne. Le rôle de coordination exercé par le PAP/CAR a contribué à une série d'améliorations relatives à la mise en œuvre des PAC, telles que: la rationalisation des activités, une gestion plus strictes des projets; l'amélioration des relations entre les exigences et les résultats des projets; la réduction de la durée de la mise en œuvre des projets. Tout cela a été

réalisé sans augmentation de la contribution financière du PAM, mais avec un engagement accru des pays d'accueil.

3.2.3. Lacunes

Malgré des efforts considérables, la GIZC n'est pas encore largement répandue et l'attention n'est pas suffisamment centrée sur les thèmes stratégiques, susceptibles de contribuer à la solution des principaux problèmes communs. Par ailleurs, l'implication et l'intégration des différents niveaux administratifs, du secteur privé, des ONG, d'autres bénéficiaires finaux et partenaires potentiels n'ont pas atteint un niveau satisfaisant. L'approche de l'intégration des politiques côtières sectorielles, qui est une des conditions préalables à une gestion réussie des zones côtières, est toujours faible et constitue un défi. Les gouvernements, les experts et les institutions de la Méditerranée nécessitent toujours une assistance en matière de renforcement des capacités pour être capables de mettre en œuvre la GIZC. Le renforcement des capacités, la formation, le développement des outils et techniques doivent encore être améliorés, ainsi que la diffusion des informations et des résultats des différentes activités.

L'état des législations nationales relatives à la gestion intégrée des zones côtières n'est pas satisfaisant et des efforts supplémentaires devront être déployés dans ce domaine. Les tentatives vers un accord régional sur la gestion des zones côtières devraient être poursuivies. Enfin, les pays ont besoin d'une assistance lors de l'élaboration de leurs stratégies nationales de GIZC et des visions à long terme concernant leurs zones côtières.

Les activités des PAC sont toujours trop diffuses pour pouvoir atteindre des objectifs ciblés dans les limites des ressources financières et humaines disponibles. Il manque une relation plus étroite entre les projets locaux et les stratégies côtières nationales. Des relations plus étroites devraient également être établies avec les bailleurs de fonds potentiels pour les projets indiqués comme prioritaires dans les plans d'action des PAC individuels et les activités de suivi. Le PAC en tant que concept devrait être systématiquement réexaminé pour qu'il devienne plus efficace et plus utile dans les efforts déployés par les pays en vue de mieux gérer leurs côtes.

3.2.4. Recommandations

a) Recommandations à l'intention des Parties contractantes

Recommandations générales

1. Soutenir la mise en œuvre commune du projet de gestion durable des zones côtières "MedProCoast" par l'UE MEDA/SMAP, le PAM et les pays concernés.
2. Soutenir les initiatives sous-régionales en matière de gestion durable des zones côtières. En outre, les pays sont invités à renforcer leurs efforts pour préparer ou mettre à jour leurs stratégies nationales de gestion des zones côtières.
3. Inviter les autorités concernées de leur pays à continuer à mettre en œuvre les recommandations de la CMDDD sur la gestion durable des zones côtières.
4. Renforcer les efforts vers la création d'un consensus régional sur les arrangements légaux concernant la gestion durable des zones côtières.

GIZC

5. Poursuivre les efforts pour adopter et/ou améliorer les législations nationales relatives à la gestion intégrée des zones côtières.
6. Appuyer et aider les institutions nationales et locales à utiliser les méthodologies, les outils et les instruments de mise en œuvre de la GIZC, élaborés par le PAM.

Les PAC du PAM

7. Inviter les autorités maltaises, libanaises et algériennes à soutenir la mise en œuvre des PAC dans leur pays. Le Maroc et la Slovénie sont invités à démarrer les actions préparatoires à la signature d'un accord sur la mise en œuvre des PAC dans leur pays. Par ailleurs, les PAC devraient être focalisés sur un nombre limité d'activités entièrement réalisables, avec une forte intégration des politiques sectorielles. Les équipes nationales chargées de la mise en œuvre des PAC devraient être formées de spécialistes hautement qualifiés et expérimentés en GIZC, alors qu'au niveau international, il faudrait continuer à recruter des experts de la plus grande renommée.
8. Inviter les autorités des pays où des PAC ont déjà été exécutés à préparer et mettre en œuvre, en collaboration avec le PAM, un programme d'activités de suivi. De même, les pays qui n'ont pas encore accueilli un PAC sont invités à examiner les possibilités d'en proposer un.

b) Recommandations à l'intention du Secrétariat

Partenariat euro-méditerranéen

1. Inviter le Secrétariat (PAP, PB, TE) à mettre en œuvre le projet régional UE MEDA/SMAP "MedProCoast" de gestion durable des zones côtières, incluant l'élaboration d'une politique de gestion côtière (création du soutien politique, élaboration d'un cadre légal régional, assistance lors de l'élaboration des stratégies et politiques nationales de GIZC, renforcement des capacités), l'évaluation et le suivi des processus dans les zones côtières, la mise en œuvre d'une action pilote concernant des questions spécifiques aux zones côtières (établissement du processus de GIZC à l'échelle locale, réseaux régionaux et interventions pilotes).

GIZC

2. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à continuer à appuyer les Parties contractantes dans leur effort de développer des stratégies nationales, des plans et des programmes de GIZC, et à fournir l'assistance technique lorsqu'elle est spécifiquement exigée par les Parties contractantes, particulièrement en ce qui concerne leurs rapports nationaux sur la gestion des zones côtières.
3. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à continuer à renforcer les capacités des institutions nationales et locales des Parties contractantes par le biais des stages de formation traditionnels et via Internet (MédOuvert) à la GIZC, des échanges d'informations sur la GIZC grâce à l'établissement d'un "centre de documentation" régional sur les initiatives de gestion côtière, du maintien d'un site web, de la publication et de la diffusion des directives, documents thématiques, résultats des programmes et autres.
4. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à aider les Parties contractantes à élaborer leurs législations nationales sur la gestion des zones côtières.
5. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à élaborer les éléments d'un plan d'action régional pour combattre l'érosion côtière.
6. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à continuer à développer et appliquer les outils et les instruments de GIZC, particulièrement l'ESE, l'EIE, l'ECA en matière de tourisme, les systèmes d'informations côtières, l'évaluation rapide de l'environnement littoral, les instruments de planification de l'utilisation de la terre et de la mer, la gestion intégrée du littoral et des bassins fluviaux.

Les PAC du PAM

7. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à coordonner les différentes activités du PAM en relation avec les PAC, sous la coordination générale de l'Unité de coordination du PAM.

8. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à élaborer des études de faisabilité, des programmes et des accords relatifs aux PAC, et à mettre en œuvre les PAC en cours et les PAC décidés d'être exécutés.
9. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à suggérer aux pays où des PAC ont déjà été mis en œuvre d'introduire de nouveaux instruments de gestion de l'environnement et d'adapter les instruments existants pour continuer les activités des PAC, et à aider ces pays à préparer des projets bancables qui constitueront la poursuite des PAC.
10. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à développer de nouveaux types de PAC pour mettre l'accent sur la gestion stratégique des zones côtières et la formulation de politiques dans les pays concernés.

3.2.5. Budget pour cette composante

ACTIVITE	Budget proposé en (dollars E.U.)					
	2002			2003		
	MTF	UE	EXT	MTF	UE	EXT
PAC DU PAM Rôle de coordination; mise en œuvre des activités de GIZC au Liban et en Algérie; gestion des ressources naturelles (ressources en eau, érosion des sols et désertification; gestion de l'aquaculture); programmes participatifs; gestion des données; renforcement des capacités; évaluation environnementale; gestion durable des villes; évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme; élaboration des plans et programmes de GIZC; intégration des activités; rédaction de rapports finaux intégrés; préparation de projets bancables en tant que poursuite des activités de GIZC; actions préparatoires aux PAC en Slovénie et au Maroc	130.000			130.000		
GIZC Mise au point des méthodologies de GIZC et GILIF (Gestion intégrée du littoral et des bassins fluviaux) et assistance aux pays lors de leur application; application des outils et instruments de GIZC (ESE, ECA en matière de tourisme, évaluations rapides du littoral), systèmes d'informations sur le littoral, systèmes de planification de l'utilisation de la terre et de la mer	30.000			30.000		
Assistance aux pays lors de la formulation de leurs stratégies de gestion intégrée des zones côtières (outils de politique générale, évaluation de l'environnement littoral et du processus de développement, arrangements institutionnels, législation relative à la GIZC, instruments économiques indispensables à l'aménagement côtier, plans et programmes, propositions de stratégies, plans d'action; renforcement de la structure institutionnelle pour la GIZC)	15.000			10.000		
Assistance aux pays méditerranéens lors de l'élaboration de leurs rapports nationaux sur l'aménagement côtier	15.000			10.000		
Assistance aux pays visant à développer leurs législations nationales sur la gestion intégrée des zones côtières	10.000			10.000		
Analyse des problèmes d'érosion côtière dans les pays méditerranéens: causes, effets, acteurs, remèdes et solutions possibles, programme d'action	15.000					

Atelier régional pour discuter et adopter le programme d'action visant à combattre l'érosion côtière dans les zones côtières méditerranéennes				30.000		
Elaboration et mise en œuvre d'un stage de formation à la GIZC via Internet (MEDOUvert): approche, méthodologie, documents didactiques, études de cas, choix des candidats, bureau d'assistance, groupes de discussion, premier stage de formation, examens	25.000			20.000		
Création d'un "bureau central" pour la documentation, la diffusion d'informations et la sensibilisation concernant les initiatives de gestion des zones côtières dans les pays méditerranéens	10.000			10.000		
Mise en œuvre du projet MEDA SMAP "MedProCoast" (provisoire)			736.000			736.000
Réunion des structures focales nationales du PAP/CAR (conjointement avec le CAR/TE et le CAR/PB)				20.000		

3.3. INTEGRATION ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT

3.3.1. Questions et enjeux

Tourisme et développement durable

Le tourisme demeure une des principales activités de développement en Méditerranée. Bon nombre de pays, particulièrement de l'Est et du Sud méditerranéen et ceux de la zone adriatique, considèrent le tourisme comme leur principale opportunité de développement. Toutefois, hormis tous ses effets positifs sur le revenu national, à savoir l'emploi et la qualité de la vie, le tourisme continue à produire des effets négatifs, particulièrement dans les zones côtières des pays méditerranéens. Les pressions accrues sur les écosystèmes, la construction le long de la ligne de côte, la réduction des zones protégées, la pollution accrue et la construction des voies de communication le long de la ligne de côte, ne sont que quelques-uns des problèmes qu'affrontent les pays riverains. Il est évident que l'activité touristique en Méditerranée, qui sera encore longtemps la première destination touristique au monde, ne peut se développer de manière incontrôlée et qu'il est indispensable de déterminer ce développement en termes de limites physiques et socio-économiques. Le défi fondamental que doivent affronter les pays touristiques de la région méditerranéenne concerne la manière de concilier les besoins en développement et le potentiel touristique satisfaisant ces besoins avec la capacité d'accueil de leurs systèmes environnementaux et socio-économiques.

Gestion urbaine et développement durable

En 2000, plus de 64% de la population méditerranéenne vivait dans les villes, En 2025, le taux d'urbanisation de la région pourrait atteindre 72% (scénario tendanciel). Dans les pays de la rive Nord (de l'Espagne à la Grèce), le taux d'urbanisation n'augmentera que légèrement au cours des 25 ans à venir, soit de 67% à 69%. La population des agglomérations urbaines augmentera de 129 millions d'habitants en 2000 à 135 millions en 2025, pratiquement sans changements quant à la population urbaine dans les zones côtières. Dans les pays de la rive Sud (de la Turquie au Maroc), en dépit d'un léger ralentissement de la croissance démographique, le taux d'urbanisation augmentera de quelques 62% à 74%. La population des agglomérations urbaines augmentera de 145 millions d'habitants en 2000 à 243 millions en 2025, dont plus de 30 millions seront les nouveaux habitants des agglomérations urbaines situées dans les zones côtières. A l'avenir, 94% de la croissance urbaine dans la région concernera les pays du Sud.

La plupart des questions dans les villes méditerranéennes, qu'elles soient environnementales ou autres, ont des manifestations évidentes et des causes immédiates qui sont assez faciles à identifier. La compréhension de ces causes (ou questions *per se*) devrait permettre une formulation plus précise du programme d'action régional. Les questions-clés analysées et les instruments de politique générale associés concernent:

- l'urbanisation inappropriée qui se manifeste par l'étalement périphérique, l'insuffisance d'infrastructures et la spéculation foncière, et qui rend nécessaire l'adoption de politiques foncières appropriées, en premier lieu de droits de construction ajustés et de mécanismes assurant leur collecte efficace;
- la fourniture de services environnementaux dans une situation où l'adoption de hautes normes environnementales vis-à-vis de taxes faibles exige des sources de financement alternatives, réalistes et justes, telles que la taxe sur les plus-values;
- le manque de compréhension et de communication entre la recherche urbaine et la prise de décisions rend nécessaire le développement et l'adoption d'indicateurs et d'indices de durabilité communs à l'ensemble de la Méditerranée;
- l'existence de nombreuses questions urbaines transsectorielles rend nécessaire l'intégration horizontale et verticale des politiques (particulièrement dans la phase de planification politique), équilibrant le pouvoir des principales agences existantes et le pouvoir opérationnel réel des organismes de coordination;
- la gestion urbaine dans le contexte politique local est caractérisée par des priorités conflictuelles (emploi et revenu contre environnement, actions à court terme contre celles à long terme) - elle insiste sur la société civile (participation civique à travers les organisations des citoyens et collectivités locales, les ONG, les différents groupes d'intérêts) comme le plus important facteur déclenchant et contrôlant les actions politiques;
- la gestion moderne des villes repose sur des urbanistes professionnels possédant une vaste expérience, rend nécessaire le renforcement des capacités pour une planification "de bas en haut", participative (opposée à l'approche "du haut en bas" ou la planification "pour les gens"), et exige plus d'habileté dans la planification de la politique publique, la gestion de l'environnement et du développement et la création de consensus et partenariats.

Développement rural, zones et ressources naturelles

L'eau et le sol sont deux ressources naturelles critiques pour le fonctionnement de l'écosystème et le développement durable. La région méditerranéenne est unique au monde quant aux contrastes exceptionnels dans la distribution de ces ressources dans ses sous-régions: certaines zones abondent en eau et en sols de haute qualité, d'autres se situent parmi les plus sèches et désertiques au monde. En plus de sa facette physique, le problème d'eau et de sol est aggravé par une gestion inappropriée. A titre d'exemple, les zones urbaines de certains pays à pluviométrie élevée connaissent presque constamment des situations critiques dans le domaine de l'approvisionnement en eau de la population urbaine. Les autres problèmes à souligner sont: les pratiques culturelles inappropriées qui renforcent l'érosion des sols, qui rendent difficile la réalimentation des nappes souterraines et qui contribuent aux inondations; des systèmes inadéquats de protection des forêts littorales contre les incendies; l'inexistence de programmes d'économie d'eau se traduisant par une consommation exagérée et une demande accrue en eau, etc.

3.3.2. Réponses

Tourisme et développement durable

Les Parties contractantes ont adopté les recommandations de la CMDD relatives au tourisme durable. Le PAP/CAR élabore et applique depuis des années la méthode d'évaluation de la capacité d'accueil des activités touristiques. Cette méthode a été appliquée aussi bien dans plusieurs zones qui ont fait l'objet d'un PAC que par certains pays (Malte) et destinations

touristiques développées (Rimini). Cette méthode souple et facilement adaptable aux conditions locales, fournit un cadre réel pour la planification du tourisme dans le cadre du développement durable d'une zone. Les résultats de l'évaluation de la capacité d'accueil constituent un intrant crucial à la formulation des programmes et plans de GIZC.

Gestion urbaine et développement durable

Dans le cadre de plusieurs PAC, le PAP/CAR a analysé la situation dans les grandes agglomérations urbaines en Méditerranée (Split, Izmir, Sfax, Lattaquié, Marsa Matrouh, Rhodes). Bien que la plupart des activités ait été centrée sur les problèmes de pollution du milieu marin, l'approche intégrée à ce problème a rendu nécessaire une analyse des causes de la pollution d'origine tellurique, ainsi que du contexte de développement plus large qui a contribué à ce que la pollution et la réduction des normes environnementales deviennent la caractéristique fondamentale de ces zones urbaines. Les propositions faites dans le cadre de ces projets ont concerné aussi bien la réduction de la pollution qu'un cadre de planification et de gestion susceptible d'assurer le développement durable de ces agglomérations urbaines.

La CMDD a formé un groupe de travail sur la gestion des villes et le développement durable, qui a engagé une série d'activités en vue d'identifier l'état des zones urbaines méditerranéennes. Dans la première phase de son activité, des questionnaires ont été préparés et envoyés aux autorités municipales et nationales pour connaître leurs opinions et perceptions des questions abordées. Grâce à ce premier contact, les autorités ont été impliquées dans le processus et invitées à y prendre une part active dans le but de formuler des recommandations qui reflètent les exigences réelles des villes méditerranéennes. Par ailleurs, deux documents de travail ont été rédigés pour faciliter la discussion. Le premier était centré sur l'identification et la description des principales questions urbaines, cherchant à faire une distinction entre les traits spécifiques du développement urbain dans le Nord et le Sud méditerranéen. Le second a brièvement analysé les plus importantes causes profondes des questions urbaines connues (globales et locales) qui doivent être comprises pour pouvoir formuler des solutions appropriées. En outre, des experts de la région ont préparé trois séries d'études. Ces cinq études sous-régionales ont fourni des informations supplémentaires sur les préoccupations urbaines liées aux problèmes et aux étapes de croissance urbaine spécifiques aux différents groupements sous-régionaux de pays. Une étude de synthèse régionale a été élaborée pour présenter les principales tendances et les enjeux du développement urbain dans la région méditerranéenne. Enfin, six études approfondies concernant des villes méditerranéennes choisies ont été élaborées. L'activité de ce groupe de travail mène vers un atelier régional où seront formulées des propositions et des recommandations stratégiques quant à l'orientation de l'action régionale et de la coopération méditerranéenne en matière de développement urbain en Méditerranée et concernant presque deux tiers de sa population.

Développement rural, zones et ressources côtières

En collaboration avec la FAO, le PAP/CAR développe une méthodologie de cartographie et de gestion des processus d'érosion des sols et de la désertification. Plusieurs directives ont été élaborées et 6 rapports nationaux ont été établis sur les problèmes d'érosion des sols, présentés et discutés à l'occasion de plusieurs réunions d'experts et ateliers régionaux. Un Projet de renforcement des capacités pour la gestion du contrôle de l'érosion et de la désertification dans la région méditerranéenne a été mis en œuvre avec l'appui financier de l'UE. Le PAP/CAR est en train de préparer un projet sous-régional concernant la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, dans le but d'introduire la gestion de l'érosion dans les systèmes de planification de ces pays.

Après avoir posé les fondements d'une approche intégrée au développement, à la gestion et à l'utilisation des ressources en eau, le PAP/CAR a formulé une proposition d'un guide pratique en matière de gestion des ressources en eau urbaines. L'objectif de cette activité est l'intégration de la gestion des ressources en eau et de la gestion urbaine, avec l'accent mis sur la stabilisation de l'approvisionnement en eau de la population urbaine.

3.3.3. Lacunes

Tourisme et développement durable

Les principes de développement durable du tourisme n'ont pas encore pénétré dans toutes les sphères de décision sur le tourisme et le développement en général. Il faut un grand effort pour expliquer ce que c'est que l'ECA en matière de tourisme. Bien que le calcul de la capacité d'accueil ne soit pas compliqué, l'explication de tous les paramètres de l'ECA et la définition de leurs interrelations exigent un effort considérable. Un problème particulier est le manque de données statistiques adéquates au niveau national et, encore plus, au niveau local.

Gestion urbaine et développement durable

La typologie des zones urbaines en Méditerranée n'est pas encore trop bien connue. Il est évident que la distinction traditionnelle entre les villes du Nord et du Sud n'est pas suffisante et qu'elle est beaucoup plus délicate. La définition de la situation existante doit être à la base de la différenciation des stratégies urbaines dans la région. Le rôle des différents acteurs dans la gestion urbaine n'est pas trop clair. Il en va de même pour le rôle réel de la planification urbaine par rapport à l'application d'instruments et de politiques, aux arrangements institutionnels pour la gestion des villes et au rôle des autorités nationales.

Développement rural, zones et ressources naturelles

Nonobstant les priorités définies qui sont dans une grande mesure contenues dans les recommandations de la CMDDD sur la gestion des ressources en eau, les actions concrètes concernent dans la majorité des cas l'approvisionnement en eau et non pas les restrictions et les changements de la structure de la demande en eau. Au niveau régional, il n'y pas encore de stratégie commune de gestion des eaux, ni de réduction de l'érosion et de la désertification. Il manque toujours des experts ayant reçu une formation adéquate, qui seraient capables de fixer des priorités adéquates en matière d'utilisation de l'eau et d'agir en conformité. L'emportent toujours les ingénieurs hydrauliques qui dans la consommation accrue voient la solution de nombreux problèmes de financement dans ce secteur, y compris les activités de réduction de la pollution par les eaux usées. Mais, la clé des changements positifs qui mènent vers le développement durable réside en un changement radical du comportement de tous les acteurs dans le secteur de l'eau. Le contrôle de l'érosion du sol est un processus à long terme et, pour le moment, il manque des spécialistes expérimentés, capables d'influer sur les changements des pratiques agricoles dans bon nombre de pays méditerranéens.

3.3.4. Recommandations

a) Recommandations à l'intention des Parties contractantes

Tourisme et développement durable

1. Inviter les autorités concernées dans leur pays à continuer à mettre en œuvre les recommandations de la CMDDD sur le tourisme et le développement durable.
2. Appuyer la mise en œuvre, par l'UE MEDA/SMAP, le PAM et les pays riverains, du projet de développement durable du tourisme méditerranéen.
3. Inviter les Parties contractantes à encourager leurs autorités nationales et locales et les organisations à but lucratif et non lucratif, à appliquer partout où cela est possible, la méthode d'évaluation de la capacité d'accueil des activités touristiques comme un outil commun de développement durable du tourisme.

Gestion des villes et développement durable

4. Inviter les Parties contractantes à soutenir la mise en œuvre des recommandations de la CMDD sur la gestion des villes et le développement durable, et à aider les autorités urbaines dans ce même effort.

Développement rural, zones et ressources naturelles

5. Inviter les Parties contractantes à soutenir les efforts visant à introduire des pratiques améliorées de gestion des ressources en eau urbaines.
6. Inviter les Parties contractantes à poursuivre les activités relatives à la gestion du contrôle de l'érosion et de la désertification en tant qu'un des éléments essentiels du développement durable de la région.
7. Inviter les Parties contractantes à soutenir la coopération réussie entre la FAO et le PAP/CAR dans ce domaine.

b) Recommandations à l'intention du Secrétariat

Tourisme et développement durable

1. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à promouvoir l'utilisation de l'évaluation de la capacité d'accueil comme un outil pour le développement durable du tourisme, et ce à travers le renforcement des capacités des institutions nationales et locales; continuer à assurer l'assistance technique.
2. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à mettre en œuvre la partie du projet UE MEDA/SMAP relative au guide pratique en matière d'évaluation de la capacité d'accueil des activités touristiques.

Gestion des villes et développement durable

3. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à assister les Parties contractantes dans leurs efforts de mettre en œuvre les recommandations de la CMDD sur la gestion des villes et le développement durable, à travers le développement d'outils et instruments de gestion urbaine et l'établissement de mécanismes d'échange d'expériences sur les bonnes pratiques de gestion urbaine.
4. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à étudier et analyser plus en détail la question d'intégration de la gestion des zones côtières et de la gestion urbaine, et à identifier les stratégies et les actions qu'il convient d'encourager dans ce domaine.

Développement rural, zones et ressources naturelles

5. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à élaborer des directives pour la gestion des ressources en eau urbaines et à former les experts régionaux à leur application.
6. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à mettre en œuvre le projet sous-régional de contrôle et de gestion de l'érosion des sols et de la désertification dans les pays du Maghreb, et à organiser une formation aux méthodes, outils, procédures et technologies correspondantes en Syrie, au Liban et en Turquie.
7. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à soutenir le Groupe de travail de la CMDD sur l'agriculture et le développement durable, particulièrement dans le domaine du contrôle et de la gestion de l'érosion des sols et de la désertification.

3.3.5. Budget pour cette composante

ACTIVITE	Budget proposé (en dollars E.U.)					
	2002			2003		
	MTF	UE	EXT	MTF	UE	EXT
CMDD						
Gestion des villes et développement durable Application des recommandations du Groupe de travail de la CMDD sur la gestion des villes et le développement durable: développement d'outils de gestion urbaine, intégration de la gestion des zones côtières et de la gestion urbaine, échange d'expériences au niveau régional	25.000			20.000		
<u>Agriculture et développement rural</u> Soutien au Groupe de travail sur l'agriculture et le développement rural avec une référence particulière aux problèmes d'érosion et de désertification dans les pays méditerranéens	5.000			5.000		
THEMES PRIORITAIRES						
<u>Contrôle et gestion de l'érosion et de la désertification des sols</u> Actions préparatoires, formulation et mise en œuvre d'un projet sous-régional dans les pays du Maghreb: rapport initial, définition des mesures de protection, réhabilitation et gestion	30.000			25.000		
Formation régionale aux méthodes, outils, procédures et techniques de contrôle et de gestion de l'érosion et de la désertification (Syrie, Turquie et Liban)	7.000			7.000		
<u>Gestion des ressources en eau</u> Elaboration des directives pour la gestion durable des ressources en eau urbaines	23.000					
Stage de formation régional à l'application des directives pour la gestion durable des ressources en eau urbaines				23.000		
<u>Tourisme et développement durable</u> Elaboration du Guide de bonne pratique en matière d'évaluation de la capacité d'accueil en vue d'un tourisme soutenable en Méditerranée: Mise en œuvre du projet MEDA SMAP (provisoire)	10.000			5.000		
Traduction en arabe des Directives pour l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme				5.000		

4. UN CADRE POUR LE NOUVEAU MANDAT DU PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES

4.1. Contexte

Ces derniers temps, à la suite des changements qui ont influencé de manière significative la création d'un nouveau cadre pour la gestion de l'environnement et des zones côtières aux niveaux planétaire et méditerranéen, les initiatives suggérant au PAP de redéfinir son mandat et sa mission (qui n'ont pas changé depuis sa création en 1977) sont de plus en plus fréquentes. Le PAP/CAR a tout le temps été aux écoutes de ces initiatives en essayant dans la mesure du possible de s'adapter, dans les conditions imposées par une organisation intergouvernementale qu'est le PAM, aux nouvelles exigences des Parties contractantes et des autres partenaires impliqués dans la gestion des zones côtières méditerranéennes. Or, la tenue de la réunion commune des structures focales nationales est une bonne occasion pour amorcer de manière plus sérieuse une adaptation formelle et substantielle du PAP aux conditions nouvellement créées dans la région méditerranéenne, et pour intégrer, comparer et concerter ces

propositions avec les exigences qui s'imposent aux deux autres centres qui font partie intégrante de la composante socio-économique du PAM (PB et TE).

Au cours des dernières années, les initiatives de réajuster le mandat du PAP ont surgi à plusieurs reprises. En 1999, le PNUE a réalisé une évaluation "approfondie" du PAP. Le rapport d'évaluation établi a entre autres souligné la nécessité d'élaborer une "proposition de nouveau mandat du PAP/CAR" et a recommandé ce qui suit:

- le PAP devrait prendre la position stratégique du centre du PAM et du PNUE chargé de la gestion des zones côtières, ce qui implique un rôle beaucoup plus large que le rôle régional, méditerranéen qu'il a eu jusqu'ici;
- comme conséquence de cette nouvelle confiance et de ce rôle élargi, le PAP devrait rechercher de nouveaux partenaires, redéfinir ses procédures d'opération et développer de nouveaux outils dans les domaines dont il est responsable;
- il faudrait solliciter l'élaboration d'un protocole sur la gestion des zones côtières en Méditerranée, ce qui renforcerait la position institutionnelle du PAP;
- tout en confirmant l'importance de l'acronyme PAP/CAR grâce auquel le Centre est facilement reconnaissable, il est suggéré de changer son intitulé pour mieux refléter son activité et son nouveau rôle;
- il faudrait renforcer la coopération avec les ONG et les autres partenaires "non-institutionnels" dans le but de renforcer les effets de l'action locale qui était l'activité principale du PAP jusqu'ici.

Une autre occasion pour examiner plus en détail le nouveau mandat du PAP était une réunion d'experts tenue à Split début 2001, qui a souligné certains éléments stratégiques pour la définition du nouveau mandat du PAP, tels que:

- la formulation du mandat actuel ne devrait pas changer de manière drastique; elle devrait être plus générale pour permettre la flexibilité, alors que le programme de travail biennal doit refléter les besoins prioritaires des zones côtières de la région;
- la GIZC devrait être l'activité principale et les autres actions prioritaires devraient être conduites dans son cadre;
- il faudrait assurer plus de synergie entre le PAP, le PB et la TE;
- un nouveau slogan "Centre de gestion côtière" devrait être attaché au nom PAP/CAR et utilisé partout où cela est possible.

Une nouvelle évaluation du PAP, qui est actuellement en cours et qui mettra l'accent sur la définition des coûts-bénéfices de ses activités, fournira certainement d'autres éléments pour la définition du nouveau mandat du PAP.

4.2. Éléments stratégiques du nouveau mandat du PAP

La transformation que le PAP a subie dans la deuxième moitié des années 90 et les suggestions précitées concernant la modification du mandat du PAP, ont contribué à la cristallisation des éléments de base suivants:

- orientation vers la planification et la gestion intégrée des zones côtières;
- réduction du nombre d'actions prioritaires et concentration sur les actions complémentaires à la GIZC;
- poursuite de la mise en œuvre des PAC;
- appui à la Commission méditerranéenne du développement durable;
- rôle de catalyseur souligné.

L'orientation vers la gestion et la planification intégrées des zones côtières. La situation environnementale dans la région méditerranéenne continue à détériorer et les tendances en ce qui concerne les pressions futures ne sont pas prometteuses. Le "Livre blanc" sur la gestion

des zones côtières en Méditerranée (publié par le PAP) souligne que le besoin de GIZC perdurera pendant un certain temps. Les autorités nationales et locales auront même à l'avenir besoin de conseils et d'aide en matière de méthodologies, politiques et stratégies générales de GIZC et de recherche de solutions à certains des problèmes critiques dans leurs zones côtières. Etant donné que la GIZC restera probablement une priorité au niveau de la région, les capacités et les expériences de centres tels que le PAP/CAR seront recherchées par les Parties contractantes même à l'avenir. Toutefois, le PAP devra sans cesse rechercher de nouvelles procédures d'opération et adapter les priorités en fonction des questions et des niveaux d'intervention (depuis le niveau local à travers l'infra-national jusqu'au niveau stratégique-régional). Il est d'une importance primordiale de donner au PAP le mandat qui lui permettra d'assumer, au nom du PAM, une responsabilité presque exclusive pour les questions stratégiques liées à la gestion des zones et régions côtières en Méditerranée. Le projet "MedProCoast" proposé, s'il est approuvé, contribuera certainement à la réalisation de cet objectif.

La réduction du nombre d'actions prioritaires et la concentration sur celles qui sont complémentaires à la GIZC. La tendance actuelle se poursuivra mais le PAP associera encore plus les actions prioritaires à la GIZC et aux zones côtières. L'analyse de la situation dans les zones et régions côtières, qui sera réalisée aux échelles régionale/stratégique et locale, indiquera les problèmes et les questions prévalant dans ces zones. De "nouvelles" actions prioritaires seront définies en fonction des besoins, des possibilités et des priorités dans la région. Ces actions devraient avoir une composante "méthodologique", ce qui signifie que le PAP (comme c'était le cas jusqu'ici) devrait définir des approches méthodologiques nouvelles et plus adéquates (en utilisant les expériences positives disponibles dans la région). La composante "pratique" sera également importante, c'est-à-dire des conseils, des politiques et des plans d'action entièrement pratiques seront définis. La composante "renforcement des capacités" aura une place importante, ainsi que les réseaux d'échange d'expériences positives et de bonnes pratiques. Même dans la période à venir, le PAP devrait se concentrer sur la gestion des ressources en eau, la gestion des déchets solides et liquides, le tourisme durable, l'aquaculture et la pêche, mais toujours en dépendance des besoins des zones côtières et en relation avec la mise en œuvre du concept général de la GIZC.

La poursuite de la mise en œuvre des PAC. L'action de niveau local s'est définitivement confirmée comme une expérience positive du PAM. L'intérêt des pays est toujours grand et il serait dommage d'interrompre cette pratique. En plus des PAC "traditionnels", de nouveaux types de projets seront envisagés tels que l'assistance aux pays lors de la définition et de la mise en œuvre des stratégies et politiques en matière de développement durable du littoral, les PAC "transfrontaliers" et "sous-régionaux". Les PAC continueront d'être une occasion pour tester les recommandations régionales et les stratégies locales et, en même temps, serviront de base à la formulation des directives régionales.

L'appui à la Commission méditerranéenne du développement durable. Le PAP continuera d'être une des importantes composantes de la CMDD. Pour le moment, il est difficile de prévoir quels sont les domaines prioritaires dans lesquels le PAP pourrait soutenir la CMDD bien que certaines indications existent déjà, telles que la gestion locale et le développement durable, ainsi que l'agriculture et le développement rural. Cette question doit rester ouverte pour que de nouveaux thèmes prioritaires puissent être recherchés au sein de l'expertise du PAP et pour que sa capacité à soutenir la CMDD de manière adéquate puisse être renforcée. Dans tous les cas, l'appui à la CMDD sera une des orientations stratégiques du nouveau mandat du PAP.

Le rôle de catalyseur souligné. Le PAP a déjà montré qu'il était capable d'attirer les fonds de sources extérieures. Par ailleurs, la participation du PAP à une action garantissait à d'autres partenaires importants de la région de pouvoir s'y joindre sans risque. Le PAP devrait davantage renforcer cette fonction, avec une participation plus importante des Parties contractantes et de l'Unité MED. Pour pouvoir répondre à ce nouveau rôle, le PAP devrait également renforcer ses capacités "internes". Un autre important champ d'activité dans ce

contexte serait le renforcement de la participation des ONG et d'autres acteurs non-gouvernementaux à la mise en œuvre de la GIZC en Méditerranée.

4.3. Conclusion

L'adaptation du PAP aux nouvelles conditions de gestion de l'environnement en Méditerranée est un processus à long terme qui doit se refléter même dans l'aspect formel de son mandat. Cela exigera certains changements aussi bien dans le programme du PAP pour la période biennale à venir que dans l'organisation du centre.

Le programme pour 2002-2003 est explicitement centré sur la GIZC. Cette nouvelle orientation sera encore plus renforcée par le projet "MedProCoast", s'il est approuvé par l'UE MEDA/SMAP. Le nombre d'actions prioritaires a été réduit pour préserver celles qui sont complémentaires à la GIZC.

Etant donné que le PAP agit dans des conditions institutionnelles assez rigides, le changement de sa structure institutionnelle et organisationnelle ne peut être fait d'un coup. Dans l'avenir on insistera sur le renforcement des capacités "intérieures" du Centre d'assumer des actions plus importantes et de réduire le niveau de dépendance des collaborateurs extérieurs. Pour ce faire, on espère bénéficier de l'appui des Parties contractantes et particulièrement de la Croatie en tant que pays-hôte.